

Assistant/e socio-éducatif/-ve

Programme de formation pour les cours interentreprises

31 août 2020



Contenu

Introduction	4
CIE Compétences opérationnelles générales	6
Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage	е
Contenu des cours	7
La prises de repas comme élément d'accompagnement (y compris introduction CIE)	
Premiers secours	
Etablissement d'une relation – proximité et distance	1
Etablissement d'une relation – facteurs de risque	13
Etablissement d'une relation – module d'approfondissement	16
CIE orientation enfants	18
Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage	18
Contenu des cours	19
Nourrissons et petits enfants – Travail relationnel et soins corporels	19
Éducation et développement – motricité et jeu	2
Éducation et développement – autonomie	24
Éducation et développement – créativité, jeu et médias	2
Processus de groupes et d'inclusion orientés développement	29
CIE orientation personnes en situation de handicap	31
Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage	31
Contenu des cours	32
Soins en situation d'accompagnement 1	32



Participation et inclusion	34
Soins en situation d'accompagnement 2	36
Autonomisation et autodétermination	38
Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	41
Processus de fin de vie et de deuil	43
CIE orientation personnes âgées	45
Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentiss	sage45
Contenu des cours	47
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	47
Processus de fin de vie et de deuil	49
Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	51
Autodétermination et participation	54
Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	58
CIE variante généraliste	60
Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentiss	sage60
Contenu des cours	62
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	62
Processus de fin de vie et de deuil	64
Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	66
Autodétermination et participation	68
Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	72



Introduction

Les contenus de cours sont définis dans le programme de formation des cours interentreprises. Celui-ci sert de base aux prestataires de cours pour la planification des cours et est contraignant. L'élaboration du programme de cours détaillé conformément aux directives nationales incombe aux commissions des cours cantonales et régionales.

Les cours sont regroupés en unités thématiques. Au total, 20 jours de cours interentreprises de huit heures chacun ont lieu dans toutes les orientations. Huit de ces cours traitent des compétences opérationnelles générales et douze des compétences opérationnelles spécifiques aux orientations (cf. art. 8 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/-ve). Le programme de formation est structuré en conséquence.

Les objectifs évaluateurs du plan de formation et les contenus d'apprentissage à traiter sont énumérés pour chaque cours. Si un cours ne couvre qu'une partie des objectifs évaluateurs CIE d'une compétence opérationnelle, ceux à traiter sont marqués en gras. Le programme de formation indique également durant quelle année d'apprentissage les cours ont lieu.

Afin de renforcer le transfert d'expérience pratique, donc la coopération entre les lieux de formations, les personnes en formation se voient attribuer un mandat préparatoire avant chaque cours interentreprises. L'objectif de celui-ci est que les personnes en formation réfléchissent de manière ciblée au sujet en amont du cours. Le mandat est ensuite repris et intégré dans le cours interentreprises correspondant. Le programme de formation énumère un ou plusieurs mandats préparatoires possibles pour chaque cours interentreprises. Les tâches préparatoires s'entendent comme des exemples. Les formateurs/-trices CIE sont libres de les adapter, les compléter, les préciser, etc. L'ensemble du matériel et des documents des entreprises est traité de manière confidentielle durant les cours interentreprises.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 4/73



5/73

Directive relative à la qualification des formateurs/-trices

Selon les articles 45 et 47 de l'ordonnance sur la formation professionnelle, les formateurs/-trices actifs/-ves dans les cours interentreprises possèdent les qualifications fondamentales suivantes :

Art. 45 Autres formateurs

Les formateurs actifs dans les cours interentreprises et dans d'autres lieux de formation comparables, dans des écoles de métiers ou dans d'autres institutions de formation à la pratique professionnelle reconnues doivent:

- a. détenir un diplôme de la formation professionnelle supérieure ou avoir une qualification équivalente dans le domaine de la formation qu'ils dispensent;
- b. disposer de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent;
- c. avoir suivi une formation à la pédagogie professionnelle de:
 - 1. 600 heures de formation pour une activité principale,
 - 2. 300 heures de formation pour une activité accessoire.

Art. 47 Activité d'enseignant à titre accessoire

- 1 Les formateurs engagés à titre accessoire exercent cette activité en plus de leur activité professionnelle dans le domaine correspondant.
- 2 Est réputée activité à titre principal toute activité égale au minimum à la moitié du temps de travail hebdomadaire.
- 3 Les personnes qui enseignent moins de quatre heures hebdomadaires en moyenne ne sont pas soumises aux dispositions de l'art. 45, let. c, et de l'art. 46, al. 2, let. b, ch. 2.

Les formateurs/-trices dans les cours interentreprises (même dans le cadre d'une activité à titre accessoire) doivent en outre justifier d'un <u>lien avec la pratique du travail d'accompagnement.</u>



CIE Compétences opérationnelles générales

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage

1 ^{ère} année d'apprentissage	jrs	2 ^{ème} année d'apprentissage	jrs	3 ^{ème} année d'apprentissage	jrs
La prises de repas comme élément d'accompagnement (y compris introduction CIE) Introduction b6: préparer et accompagner la prise de repas L'assistant/e socio-éducatif/-ve b6.1.1.1 prépare des repas simples avec des produits régionaux et de saison. (C3) b6.1.1.2 prépare des repas en respectant l'hygiène alimentaire. (C3) b6.1.1.3 organise les repas communs de manière attrayante. (C3) b6.1.1.4 montre dans des exercices de simulation de quelle façon il/elle se sert de la préparation de repas comme d'une activité avec les personnes accompagnées. (C4) b.6.4.1.1 assiste, en utilisant des moyens auxiliaires, les personnes accompagnées lors de la prise de nourriture. (C4)	2	Etablissement d'une relation – focus les facteurs environnementaux et liés à la personne a2: réfléchir à son propre travail L'assistant/e socio-éducatif/-ve a2.1.1.1 justifie ses propres actions professionnelles selon des aspects déontologiques et développe des approches alternatives. (C5) a3: établir des relations de manière professionnelle L'assistant/e socio-éducatif/-ve a3.6.1.1 analyse les inégalités dans les relations professionnelles, les différences de pouvoir et la dépendance dans sa propre situation de travail et la façon d'y faire face. (C5)	2	Etablissement d'une relation – module d'approfondissement a3: établir des relations de manière professionnelle L'assistant/e socio-éducatif/-ve a3.1.1.1 analyse l'établissement de sa relation professionnelle en termes de cohérence et de réussite. (C5) a3.5.2.1 analyse l'influence de sa propre personnalité et de sa biographie ainsi que de ses propres valeurs et normes sur les relations professionnelles. (C4) a3.7.1.1 utilise des méthodes axées sur les ressources et des moyens auxiliaires pour réfléchir à	2
Premiers secours b9 : agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence L'assistant/e socio-éducatif/-ve b9.1.1.1 applique, lors de simulations, les mesures élémentaires de premiers secours. (C3)	1			la relation professionnelle. (C3)	
Etablissement d'une relation –focus proximité et distance a3: établir des relations de manière professionnelle L'assistant/e socio-éducatif/-ve a3.2.1.1 analyse sa propre relation professionnelle avec la personne accompagnée par rapport à la notion de proximité et distance. (C4) a3.5.1.1 analyse sa relation professionnelle envers les personnes accompagnées par rapport aux différences d'âge, de développement et de culture. (C4)	1				
Total jours: 8	4		2		2



Contenu des cours

b6	La prises de repas comme élément d'accompagnement (y compris introduction CIE)	2 jours
1ère année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle b: accompagnement au quotidien > Compétence opérationnelle b6: préparer et accompagner la prise de repas	16 heures

Description de la compétence opérationnelle

L'assistant/e socio-éducatif/-ve discute de l'organisation des repas et des collations avec l'équipe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve élabore avec l'équipe et, si possible, avec les personnes accompagnées des propositions de menus et prépare les repas. Il/elle émet des propositions en vue d'assurer une nourriture saine et équilibrée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille aux préférences individuelles et aux aspects, diététiques tels que les intolérances, les allergies, l'alimentation pour bébé, et respecte les accords conclus en ce sens avec les proches de la personne accompagnée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe les quantités consommées du point de vue de la santé et réagit de manière adéquate. Dans la mesure du possible, il/elle implique la personne accompagnée dans la préparation et l'organisation des repas ou l'assiste dans leur réalisation. Il/elle organise le repas en fonction des besoins individuels et profite de la situation pour discuter avec elle.

Pendant le repas, il/elle assiste ceux/celles qui ont besoin d'aide et encourage l'autonomie.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
b6.1 associe les personnes accompagnées à la	b6.4.1 explique l'utilisation de moyens	b6.1.1.1 prépare des repas simples avec
préparation de repas simples. (C3)	auxiliaires pour apporter un soutien lors de la prise	des produits régionaux et de saison. (C3)
b6.2 tient compte, lors de la préparation	de nourriture. (C2)	b6.1.1.2 prépare des repas en respectant
conjointe de repas, d'éventuelles sources de	b6.5.1 explique les habitudes alimentaires en	l'hygiène alimentaire. (C3)
danger pour les personnes accompagnées et pour	fonction des cultures. (C2)	b6.1.1.3 organise les repas communs de
lui/elle-même, et prend les mesures de précaution	b6.6.1 explique les notions de base de la	manière attrayante. (C3)
nécessaires. (C3)	diététique. (C2)	b6.1.1.4 montre dans des exercices de
b6.3 gère les produits alimentaires de façon à	b6.6.2 explique, exemples à l'appui, des	simulation de quelle façon il/elle se sert de la
préserver les ressources. (C3)	pathologies spécifiques liées à l'alimentation	préparation de repas comme d'une activité
b6.4 propose un soutien individuel pendant les	comme les allergies. (C2)	avec les personnes accompagnées. (C4)
repas et utilise des moyens auxiliaires en cas de		b.6.4.1.1 assiste, en utilisant des moyens
besoin. (C3)		auxiliaires, les personnes accompagnées lors
b6.5 tient compte des préférences et souhaits		de la prise de nourriture. (C4)
des personnes accompagnées. (C3)		
b6.6 élabore de manière adéquate les repas des		
personnes accompagnées ayant des besoins		
spécifiques et/ou nécessitant des soins. (C3)		
b6.7 profite des repas pour entretenir les		
relations et contribue à la communication positive.		
(C3)		
b6.8 encourage l'autonomie des personnes		
accompagnées pendant les repas. (C3)		

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 7/73



Introduction

- L'importance des cours interentreprises dans la formation
- Coordination des lieux d'apprentissage
- Instrument de formation de cours interentreprises et explications sur les tâches préparatoires
- Conditions générales des cours interentreprises

Planification et préparation de repas simples

- De A à Z (planification, achats, préparation, rangements, etc.)
- Utilisation des produits régionaux et de saison
- Respect des règles d'hygiène alimentaire
- Repas à thème (coutumes, anniversaire)
- Implication des personnes accompagnées dans la planification et la préparation

Soutien et accompagnement lors des repas

- Autodétermination et autonomie lors des repas
- Donner à manger à quelqu'un, y compris expérimentation personnelle
- Utilisation adéquate des moyens auxiliaires
- Emploi de la communication assistée (pictogrammes, images)
- Application des règlements en matière de repas
- Prise en considération de la biographie alimentaire (Assistant/-e socio-éducatif/-ve et personnes accompagnées)
- Création d'une atmosphère de repas positive

L'alimentation passe aussi par la vue

- Manger en tant qu'expérience sensorielle
- Décoration de la table

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Sur la base d'au moins 3 exemples, réfléchissez à la manière dont vous pouvez, dans votre pratique professionnelle, faire participer des personnes accompagnées à la préparation d'un repas simple.

Variante 2

Prenez en photo au moins trois moyens auxiliaires différents pour favoriser la prise de nourriture utilisés dans votre établissement.

Variante 3

Prenez en photo au moins deux décorations de table utilisées dans votre établissement ces derniers jours.

Le CIE est terminé 🛛 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.



b9	Premiers secours	1 jour
1ère année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle b: accompagnement au quotidien > Compétence opérationnelle b9 : agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence	8 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve identifie des situations d'urgence, réagit de manière adéquate en cas d'accident et de maladie et prend les mesures nécessaires en accord avec la personne responsable. En cas de blessures légères, il/elle assume la prise en charge nécessaire et veille, conformément aux directives légales et internes, à la prise éventuelle de médicaments.

Conformément aux directives internes, il/elle informe l'entourage de la personne accompagnée, l'accompagne lors de consultations médicales et/ou l'accueille à son retour. En cas de suspicion de maladie et en concertation avec l'équipe, il/elle prend des mesures spécifiques et/ou préventives.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
b9.1 réagit de manière adéquate et professionnelle en cas de maladie, d'accident et dans des situations médicales d'urgence. (C3) b9.2 met à jour l'armoire à pharmacie sous surveillance et conformément aux directives de l'établissement. (C3) b9.3 aide à la prise de médicaments éventuels. (C3) b9.4 applique des mesures de prévention des infections selon les directives institutionnelles. (C3) b9.5 observe les modifications de l'état de santé de la personne accompagnée et informe les services compétents de toute anomalie. (C4) b9.6 connaît les tableaux cliniques des différentes personnes accompagnées et garantit un accompagnement adéquat. (C3)	b9.1.1 illustre, à l'aide d'exemples, la gestion des cas d'urgence médicale, énumère des mesures d'urgence et nomme les interlocuteurs pertinents. (C2) b9.3.1 décrit les principes d'administration des médicaments. (C2) b9.4.1 énumère des maladies infectieuses et présente des mesures de prévention, à l'aide d'exemples. (C2) b9.4.2 met en place, à l'aide d'exemples, des mesures de prévention des accidents. (C3) b9.6.1 illustre, à l'aide d'exemples, à quoi il faut être attentif lors de la lecture des tableaux cliniques et les conséquences sur l'accompagnement des personnes. (C3)	b9.1.1.1 applique, lors de simulations, les mesures élémentaires de premiers secours. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Exercices de prise en charge de situations dangereuses et d'accidents
- Mise en œuvre de mesures de premiers secours (risque de suffocation, contusions, écorchures, chutes, intoxications, p. ex.)
- Respiration artificielle, réanimation cardio-pulmonaire, Conduite à tenir en cas d'inconscience, utilisation d'un défibrillateur
- Identification des dangers et accidents possibles de la vie courante et processus de prise en charge
- Mise en œuvre de méthodes alternatives et conventionnelles
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales













Tâche préparatoire		
Veuillez emporter le plan d	'urgence et de sécurité de votre établissement au CIE. Marquez les points que vous ne comprenez pas.	
Le CIE est terminé ⊠	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage	



a3	Etablissement d'une relation – proximité et distance	
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle a: mise en œuvre de compétences transversales > Compétence opérationnelle a3: établir des relations de manière professionnelle	8 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le quotidien professionnel sur la base de relations professionnelles avec les personnes accompagnées. Son action professionnelle suppose un établissement conscient de relations. Cela implique de développer, de maintenir, de faire évoluer et, si nécessaire, de rompre des relations.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille à l'établissement de relations avec chaque personne accompagnée à un degré cohérent de proximité et de distance.

Dans l'organisation de sa relation professionnelle, l'assistant/e socio-éducatif/-ve se base sur la personnalité de la personne accompagnée, sur ses besoins, sur son parcours biographique et sur son cadre de vie.

Il/elle tient compte à tout moment du fait que la relation professionnelle avec des personnes ayant besoin d'assistance est également déterminée par l'inégalité. Il/elle identifie des sujets qui en découlent, comme le pouvoir et la dépendance dans la relation d'accompagnement, il/elle les thématise et les traite de manière appropriée.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve analyse régulièrement l'organisation professionnelle de ses relations par rapport à la qualité et à la cohérence. Il confronte son mode relationnel à ses propres valeurs et aux normes qui influencent la relation professionnelle.

son mode relationnel à ses propres valeurs et aux normes qui innuencent la relation professionnelle.					
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE			
a3.1 fait la distinction entre les relations	a3.1.1 désigne les différences entre les relations	a3.1.1.1 analyse l'établissement de sa relation			
professionnelles et les relations privées. (C3)	professionnelles et les relations privées. (C2)	professionnelle en termes de cohérence et de			
a3.2 établit de façon appropriée une relation	a3.2.1explique la notion de proximité et de	réussite. (C5)			
professionnelle de proximité et de distance. (C4)	distance dans une relation professionnelle,	a3.2.1.1 analyse sa propre relation			
a3.3 planifie et organise soigneusement la	exemples à l'appui. (C2)	professionnelle avec la personne			
construction ou l'arrêt de la relation, et ce en se	a3.3.1 explique les caractéristiques et la	accompagnée par rapport à la notion de			
basant sur les besoins de la personne	signification de l'établissement de relations dans	proximité et distance. (C4)			
accompagnée. (C3)	une profession sociale, exemples à l'appui. (C2)	a3.5.1.1 analyse sa relation			
a3.4 construit une relation professionnelle avec	a3.4.1 décrit le processus de l'établissement, du	professionnelle envers les personnes			
chaque personne accompagnée, et est en mesure	maintien et de l'arrêt d'une relation	accompagnées par rapport aux différences			
de maintenir, de développer et de mettre un terme	professionnelle, exemples à l'appui. (C2)	d'âge, de développement et de culture. (C4)			
à cette relation professionnelle. (C3)	a3.5.1 décrit les attitudes fondamentales dans	a3.5.2.1 analyse l'influence de sa propre			
a3.5 se comporte de manière respectueuse,	l'établissement de relations professionnelles et les	personnalité et de sa biographie ainsi que de ses			
empathique et congruente dans ses relations	applique, exemples à l'appui. (C3)	propres valeurs et normes sur les relations			
professionnelles. (C3)	a3.5.2 décrit les caractéristiques d'une posture	professionnelles. (C4)			
a3.6 façonne la relation professionnelle en	centrée sur la personne à l'aide d'exemples. (C2)	a3.6.1.1 analyse les inégalités dans les relations			
tenant compte des problématiques liées aux	a3.6.1 montre, sur la base d'exemples, la	professionnelles, les différences de pouvoir et la			
questions de pouvoir et de dépendance dans la	conception et la gestion du pouvoir et de la	dépendance dans sa propre situation de travail et			
relation de soins. (C3)	dépendance par rapport à son rôle professionnel.	la façon d'y faire face. (C5)			
a3.7 est conscient de l'impact de son propre	(C3)	a3.7.1.1 utilise des méthodes axées sur les			
état d'esprit sur la relation professionnelle et gère	a3.6.2 décrit les formes d'agression et d'abus de	ressources et des moyens auxiliaires pour réfléchir			
cela de manière bénéfique pour toutes les	pouvoir et présente des options comportementales	à la relation professionnelle. (C3)			
personnes concernées. (C4)	professionnelles, exemples à l'appui. (C3) a3.6.2				



	décrit les formes d'agression et d'abus de pouvoir			
	et présente des options comportementales			
	professionnelles, exemples à l'appui. (C3)			
	professionness, exemples a rappan (es)			
Contenus d'apprentissage CIE				
	s les diverses entreprises (y c. réflexion sur l'important	re de la salutation et de l'adieu)		
 Rôle de l'ASE dans l'accueil et la prise de congé 		de la salacación et de radica)		
 Expériences personnelles, sensibilisation et réfl 				
= ' / ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '				
·	• • •			
Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de conduite de l'établissement ou de la bi Code de co				
• Réflexion sur sa propre apparence et l'effet de celle-ci sur les autres (personnes accompagnées, familles, équipes) -perception de soi et perception				
extérieure				
Tâche préparatoire				
<u>Variante 1</u>				
Observez la manière dont vous saluez une personn	e familière et proche, et celle dont vous saluez une per	sonne dans le contexte professionnel. Quelles		
	ère dont vous pouvez le mettre en évidence avec une d			
	•	·		
Variante 2				
Dressez une liste de situations d'accueil et de prise	de congé dans le quotidien professionnel			
bressez and liste de situations à décach et de prise	de conge dans le quotidien professionnen			
Variante 3				
<u>Variante 3</u>				

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

Existe-t-il des directives pour les salutations dans votre établissement ? Si oui, lesquelles ?

Le CI est terminé \Box



a2, a3	Etablissement d'une relation – facteurs de risque	
2ème année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle a: mise en œuvre de compétences transversales > Compétence opérationnelle a2 : réfléchir à son propre travail > Compétence opérationnelle a3: établir des relations de manière professionnelle	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve réfléchit régulièrement à ses méthodes et à son attitude de travail. Il/elle discute de ses actions avec des collègues dans des conversations informelles et par les canaux prévus à cet effet. Il/elle demande un avis et en déduit des mesures pour sa propre action. Il/elle agit conformément aux directives et aux principes directeurs de l'établissement, et selon les principes éthiques du métier. Le fait que l'assistant/e socio-éducatif/-ve ait une approche critique concernant les sources d'informations fait partie de l'analyse. L'assistant/e socio-éducatif/-ve auto-évalue sa propre efficacité, découvre et corrige ses propres erreurs. Il/elle utilise son savoir de manière flexible et le transfère sur différentes situations. Il/elle travaille et analyse son action et les situations de manière sensible par rapport à l'interculturalité, à la sensibilisation au genre et à la relation entre les générations.

Description de la compétence opérationnelle (a3)

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le quotidien professionnel sur la base de relations professionnelles avec les personnes accompagnées. Son action professionnelle suppose un établissement conscient de relations. Cela implique de développer, de maintenir, de faire évoluer et, si nécessaire, de rompre des relations.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille dans son établissement de relations à un degré cohérent de proximité et de distance par rapport à chaque personne. Dans l'organisation de sa relation professionnelle, l'assistant/e socio-éducatif/-ve se base sur la personnalité de la personne accompagnée, sur ses besoins, sur son parcours biographique et sur son cadre de vie.

Il/elle tient compte à tout moment du fait que la relation professionnelle avec des personnes ayant besoin d'assistance est également déterminée par l'inégalité. Il/elle identifie des sujets qui en découlent, comme le pouvoir et la dépendance dans la relation d'accompagnement, il/elle les thématise et les traite de manière appropriée.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve analyse régulièrement l'organisation professionnelle de ses relations par rapport à la qualité et à la cohérence. Il confronte son mode relationnel à ses propres valeurs et aux normes qui influencent la relation professionnelle.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
a2.1 analyse les situations professionnelles et	a2.1.1 illustre, à l'aide d'exemples, les	a2.1.1.1 justifie ses propres actions
ses propres actions professionnelles selon des	méthodes de réflexion éthique professionnelle	professionnelles selon des aspects
aspects déontologiques. (C4)	dans la vie professionnelle de tous les jours. (C2)	déontologiques et développe des approches
a2.2 analyse le retour d'informations et agit en	a2.1.2 montre, à l'aide d'exemples, comment	alternatives. (C5)
conséquence. (C4)	utiliser les méthodes d'auto-évaluation et	
a2.3 donne des retours d'informations selon les	d'évaluation par une tiers.	
règles institutionnelles. (C3)	(C3)	
a2.4 intègre les prescriptions et les principes	a2.2.1 illustre, à l'aide d'exemples, les règles du	
directeurs de l'établissement dans sa réflexion.	feedback et les utilise dans des simulations. (C3)	
(C4)	a2.5.1 reflète ses propres valeurs, se penche	
a2.5 évalue son besoin de développement et	sur les valeurs sociales et établit une corrélation	
d'échange, et profite des opportunités de	avec ses propres valeurs. (C4)	
perfectionnement ou de discussion. (C4)	a2.5.2 explique différentes structures et phases	
	familiales, exemples à l'appui. (C2)	



		·
a2.6 défend ses opinions personnelles de	a2.6.1 se penche sur sa propre identité	
manière appropriée et explique comment il/elle	culturelle et décrit son impact sur sa perception	
soutient certaines décisions. (C3)	individuelle et ses propres actes à l'aide	
	d'exemples. (C4)	
	a2.6.2 analyse sa biographie par rapport au	
	genre. (C4)	
a3.1 fait la distinction entre les relations	a3.1.1 désigne les différences entre les relations	a3.1.1.1 analyse l'établissement de sa relation
professionnelles et les relations privées. (C3)	professionnelles et les relations privées. (C2)	professionnelle en termes de cohérence et de
a3.2 établit de façon appropriée une relation	a3.2.1explique la notion de proximité et de	réussite. (C5)
professionnelle de proximité et de distance. (C4)	distance dans une relation professionnelle,	a3.2.1.1 analyse sa propre relation
a3.3 planifie et organise soigneusement la	exemples à l'appui. (C2)	professionnelle avec la personne accompagnée par
construction ou l'arrêt de la relation, et ce en se	a3.3.1 explique les caractéristiques et la	rapport à la notion de proximité et distance. (C4)
basant sur les besoins de la personne	signification de l'établissement de relations dans	a3.5.1.1 analyse sa relation professionnelle
accompagnée. (C3)	une profession sociale, exemples à l'appui. (C2)	envers les personnes accompagnées par rapport
a3.4 construit une relation professionnelle avec	a3.4.1 décrit le processus de l'établissement, du	aux différences d'âge, de développement et de
chaque personne accompagnée, et est en mesure	maintien et de l'arrêt d'une relation	culture. (C4)
de maintenir, de développer et de mettre un terme	professionnelle, exemples à l'appui. (C2)	a3.5.2.1 analyse l'influence de sa propre
à cette relation professionnelle. (C3)	a3.5.1 décrit les attitudes fondamentales dans	personnalité et de sa biographie ainsi que de ses
a3.5 se comporte de manière respectueuse,	l'établissement de relations professionnelles et les	propres valeurs et normes sur les relations
empathique et congruente dans ses relations	applique, exemples à l'appui. (C3)	professionnelles. (C4)
professionnelles. (C3)	a3.5.2 décrit les caractéristiques d'une posture	a3.6.1.1 analyse les inégalités dans les
a3.6 façonne la relation professionnelle en	centrée sur la personne à l'aide d'exemples. (C2)	relations professionnelles, les différences de
tenant compte des problématiques liées aux	a3.6.1 montre, sur la base d'exemples, la	pouvoir et la dépendance dans sa propre
questions de pouvoir et de dépendance dans la	conception et la gestion du pouvoir et de la	situation de travail et la façon d'y faire face.
relation de soins. (C3)	dépendance par rapport à son rôle professionnel.	(C5)
a3.7 est conscient de l'impact de son propre	(C3)	a3.7.1.1 utilise des méthodes axées sur les
état d'esprit sur la relation professionnelle et gère	a3.6.2 décrit les formes d'agression et d'abus de	ressources et des moyens auxiliaires pour réfléchir
cela de manière bénéfique pour toutes les	pouvoir et présente des options comportementales	à la relation professionnelle. (C3)
personnes concernées. (C4)	professionnelles, exemples à l'appui. (C3)	

- Réflexion sur ses propres actions dans les situations professionnelles
- Mise en œuvre de différents modèles de réflexion
- Inclusion de l'intervision et du colloque d'équipe en tant qu'instrument de réflexion potentiel
- Développement des propres possibilités d'action et d'évaluation
- Sensibilisation aux perspectives multiples et aux limites personnelles
- Réflexion sur les retours d'information et les feed-back
- Réflexion sur et sensibilisation aux thèmes suivants : situations de dépendance, douces violences dans les situations de prise en charge, violence physique (ou maltraitance) et agressions en général, violences et abus sexuels
- Utilisations de la communication non violente et de l'approche centrée sur la personne, en vue d'une prévention ciblée



- Différences de pouvoir au sein de l'équipe (accent mis la personne apprenante et son rôle dans l'équipe)
- Rôle et mandat de l'ASE dans l'établissement des relations, en ce qui concerne les différences de pouvoir et la dépendance

Tâche préparatoire

Variante 1

Décrivez une situation pratique exigeante de ces dernières semaines et réfléchissez aux points que vous souhaitez aborder.

La description comprend:

- Formulations objectives et sans jugements de valeur
- Facteurs pertinents
- Personnes impliquées
- Rôle personnel
- Action personnelle
- Sentiments personnels dans la situation pratique

Hypothèse sur l'état d'esprit de la (des) personne(s) impliquée(s)

<u>Variante 2</u> À l'aide de mots clés, décrivez une relation du quotidien professionnel que vous avez pu établir de manière appropriée.

Veuillez répondre ensuite à une des questions suivantes :

- Quelles ont été les raisons de succès de la relation ?

•	• Quels éléments ou facteurs ont eu une influence utile ?			
•	Quelles sont les connaissances spécialisées que j'ai pu mettre à profit?			
•	• Quelles auraient été mes autres possibilités d'action (alternatives) ?			
•	Dans quelles idées est-ce que je me sens conforté/e ?			
Qu'	Qu'est-ce que je retiens concrètement pour une situation similaire ?			
Le (CIE est terminé 🗆	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.	\boxtimes	

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 15/73



a3	Etablissement d'une relation – module d'approfondissement	2 jours
3 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle a: mise en œuvre de compétences transversales > Compétence opérationnelle a3: établir des relations de manière professionnelle	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise le quotidien professionnel sur la base de relations professionnelles avec les personnes accompagnées. Son action professionnelle suppose un établissement conscient de relations. Cela implique de développer, de maintenir, de faire évoluer et, si nécessaire, de rompre à nouveau des relations.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve veille dans son établissement de relations à un degré cohérent de proximité et de distance par rapport à chaque personne. Dans l'organisation de sa relation professionnelle, l'assistant/e socio-éducatif/-ve se base sur la personnalité de la personne accompagnée, sur ses besoins, sur son parcours biographique et sur son cadre de vie.

Il/elle tient compte à tout moment du fait que la relation professionnelle avec des personnes ayant besoin d'assistance est également déterminée par l'inégalité. Il/elle identifie des sujets qui en découlent, comme le pouvoir et la dépendance dans la relation d'accompagnement, et les thématise et les traite de manière appropriée.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve analyse régulièrement son organisation professionnelle de la relation par rapport à la qualité et à la cohérence de la relation, et par rapport à des valeurs propres et des normes qui influencent sur la relation professionnelle.

Objectifs évaluateurs entreprise

- a3.1 ... fait la distinction entre les relations professionnelles et les relations privées. (C3) a3.2 ... établit de façon appropriée une relation professionnelle de proximité et de distance. (C4) a3.3 ... planifie et organise soigneusement la construction ou l'arrêt de la relation, et ce en se basant sur les besoins de la personne accompagnée. (C3)
- a3.4... construit une relation professionnelle avec chaque personne accompagnée, et est en mesure de maintenir, de développer et de mettre un terme à cette relation professionnelle. (C3)
- a3.5... se comporte de manière respectueuse, empathique et congruente dans ses relations professionnelles. (C3)
- a3.6... façonne la relation professionnelle en tenant compte des problématiques liées aux questions de pouvoir et de dépendance dans la relation de soins. (C3)
- a3.7 ... est conscient de l'impact de son propre état d'esprit sur la relation professionnelle et gère cela de manière bénéfique pour toutes les personnes concernées. (C4)

Objectifs évaluateurs EP

- a 3.1.1... désigne les différences entre les relations professionnelles et les relations privées. (C2) a3.2.1 ... présente la notion de proximité et de distance dans une relation professionnelle, exemples à l'appui. (C2) a3.3.1 ... présente les caractéristiques et la
- signification de l'établissement de relations dans une profession sociale, exemples à l'appui. (C2) a3.4.1 ... décrit le processus de l'établissement, du maintien et de l'arrêt d'une relation professionnelle, exemples à l'appui. (C2) a3.5.1... décrit les attitudes fondamentales dans l'établissement de relations professionnelles et les
- l'établissement de relations professionnelles et les applique, exemples à l'appui. (C3) a3.5.2... décrit les caractéristiques d'une posture
- a3.5.2... décrit les caractéristiques d'une posture centrée sur la personne à l'aide d'exemples. (C2) a3.6.1... montre, sur la base d'exemples, la conception et la gestion du pouvoir et de la dépendance par rapport à leur rôle professionnel. (C3)
- à3.6.2... décrit les formes d'agression et d'abus de pouvoir et présente des options comportementales professionnelles, exemples à l'appui. (C3)

Objectifs évaluateurs CIE

- a3.1.1.1 ... analyse l'établissement de sa relation professionnelle en termes de cohérence et de réussite. (C5)
- a3.2.1.1... analyse sa propre relation professionnelle avec la personne accompagnée par rapport à la notion de proximité et distance. (C4) a3.5.1.1 ... analyse sa relation professionnelle envers les personnes accompagnées par rapport aux différences d'âge, de développement et de culture. (C4)
- a3.5.2.1... analyse l'influence de sa propre personnalité et de sa biographie ainsi que de ses propres valeurs et normes sur les relations professionnelles. (C4)
- a3.6.1.1... reflète les inégalités dans les relations professionnelles, les différences de pouvoir et la dépendance dans sa propre situation de travail et la façon d'y faire face. (C5)
- a3.7.1.1 ... utilise des méthodes axées sur les ressources et des moyens auxiliaires pour réfléchir à la relation professionnelle. (C3)



- Approche professionnelle de la relation
- Évaluation de la cohérence des relations professionnelles avec la personne accompagnée, considérant le bien-être, la qualité de vie de la personne accompagnée et le feed-back donné par cette dernière
- Auto-évaluation et évaluation externe
- Amélioration continue de la méthode de réflexion (étapes du processus de réflexion)
- Pratique d'une réflexion orientée processus sur le travail relationnel
- Gestion consciente de différentes valeurs et normes
- Réflexion sur sa propre biographie et son influence sur le travail d'accompagnement professionnel

Prise en compte des contenus des cours interentreprises a3 de la 1^{re} et 2^e année d'apprentissage

Tâche préparatoire

Réfléchissez aux valeurs qui comptent à vos yeux dans le quotidien professionnel et au sein de l'établissement. Sélectionnez les trois qui sont les plus importantes pour vous et symbolisez-les par des images (imprimées ou créées par vos soins).

importantes pour vous et symbolis	sez-les par des images (imprimées ou créées par vos soins).
Le CIE est terminé ⊠	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.



CIE orientation enfants

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage

1ère année	jrs	2 ^{ème} année	jrs	3 ^{ème} année	jrs
Nourrissons et petits enfants - Travail relationnel et soins corporels	2	Éducation et développement – autonomie	2	Processus de groupes et d'inclusion orientés développement	2
e3: entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et réaliser les soins corporels L'assistant/e socio-éducatif/-ve e3.3.1.1 analyse sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge ainsi que ses actions. (C4) e3.4.1.1 réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3) e3.5.1.1 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)		f1: participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement L'assistant/e socio-éducatif/-ve f1.1.1.1 met en évidence dans des exercices de simulation de quelle façon les enfants peuvent être encouragées à déceler et à exprimer leurs propres préoccupations et centres d'intérêt. (C3) f2: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement L'assistant/e socio-éducatif/-ve f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3)		e4: Accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe L'assistant/e socio-éducatif/-ve e4.1.1.1 analyse des compromis entre les besoins individuels et les besoins du groupe. (C4) e4.4.1.1 conçoit et accompagne l'inclusion dans des situations d'exercice d'une manière axée sur le développement et en relation avec l'individu. (C3)	
Éducation et développement – motricité et jeu	3	Éducation et développement – créativité, jeu et	3		
f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement L'assistant/e socio-éducatif/-ve f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3) f3 : suggérer et mettre en œuvre des prestations		f3: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants L'assistant/e socio-éducatif/-ve f3.1.1.1 met en œuvre dans des exercices de simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir les aptitudes cognitives,			
adaptées aux groupes et aux enfants L'assistant/e socio-éducatif/-ve f3.2.2.1 applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.2 applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3)		émotionnelles et motrices des enfants. (C3) f.3.2.1.1 dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.3.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre d'offres avec de nouveaux médias. (C3)			
Total: 12	5		5		2



Contenu des cours

e3	Nourrissons et petits enfants – Travail relationnel et soins corporels	2 jours
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation enfants) > Compétence opérationnelle e3 : entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer des soins corporels	16 heures

Description de la compétence opérationnelle

L'assistant/e socio-éducatif/-ve organise avec sensibilité la relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge en établissant au quotidien un attachement basé sur la confiance. Ce faisant, il/elle intègre les aspects corporels, affectifs et émotionnels de l'établissement des relations. Il/elle aide les nourrissons et les enfants en bas âge pour ce qui est de l'efficacité personnelle, il/elle les valorise et les respecte. L'assistant/e socio-éducatif/-ve perçoit les nourrissons et les enfants en bas âge dans leur globalité, et veille aux mimiques, à la posture du corps, au comportement et à l'état émotionnel. Il/elle identifie leurs besoins et réagit de manière appropriée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. Lors des soins, il/elle tient compte des principes de base de la mobilisation.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e3.1 construit une relation de confiance avec les	e3.1.1 explique l'établissement des relations	e3.3.1.1 analyse sa relation avec les
nourrissons et les jeunes enfants par le biais des	avec des nourrissons et des enfants en bas âge au	nourrissons et les enfants en bas âge ainsi
relations de tous les jours. (C3)	moyen des théories correspondantes. (C2)	que ses actions. (C4)
e3.2 identifie les besoins des nourrissons et	e3.2.1 montre, exemples à l'appui, les étapes de	e3.4.1.1 réalise les soins des nourrissons
jeunes enfants selon leurs mimiques, leurs	développement des nourrissons et des enfants en	et des enfants en bas âge dans des exercices
comportements, leurs postures et leurs états	bas âge. (C2)	de simulation. (C3)
émotionnels et y réagit en conséquence. (C4)	e3.4.1 explique les principes essentiels	e3.5.1.1 applique les connaissances de
e3.3 analyse au sein de son équipe sa relation	concernant les soins des nourrissons et des	base de mobilisation et d'ergonomie dans
avec les nourrissons et les enfants en bas âge.	enfants en bas âge. (C2)	des exercices de simulation et utilise au
(C4)		besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)
e.3.4 soigne méticuleusement et		
professionnellement les nourrissons et les enfants		
en bas âge. (C3)		
e3.5 tient compte, lors des soins des nourrissons		
et des enfants en bas âge, des principes de base		
de mobilisation et d'ergonomie - éventuellement		
en utilisant des moyens auxiliaires		
supplémentaires. (C3)		



- Identification et prise en compte des besoins fondamentaux, (y c. auto-efficacité, reconnaissance)
- Opportunités concrètes dans l'établissement et le maintien de la relation
- La communication dans l'établissement et le maintien de la relation
- Mesures de soins selon les principes de base de la kinesthésie
- Application des directives d'hygiène
- Stimulation globale du développement (niveau social, émotionnel, cognitif, physique, psychique)
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Observez un nourrisson / enfant en bas âge dans une situation spécifique dans votre établissement. Soyez attentif/ve à la manière dont le nourrisson / l'enfant en bas âge établit le contact avec son environnement. Prenez des notes ou une photo.

Variante 2

Observez un nourrisson / enfant en bas âge dans une situation spécifique dans votre établissement. Soyez attentif/ve aux jouets / objets avec lesquels le nourrisson / l'enfant en bas âge s'amuse. Emportez le jouet / l'objet ou une photo de celui-ci.

Le CIE est terminé ⊠	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.	•
Le CIL est terrine	Les contenus du programme de formation des CIL seront à nouveau appropriats en 2e ou 3e année à apprentissage.	



f2, f3 Éducation et développement – motricité et jeu		3 jours
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation enfants) > Compétence opérationnelle f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement et > Compétence opérationnelle f3: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants	24 heures

En collaboration avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations favorisant l'éducation et le développement de l'enfant. Ce faisant, des processus de développement et de formation individuels sont encouragés et les aspects sociaux, émotionnels, sensoriels, moteurs, cognitifs et linguistiques sont pris en compte. Il/elle aménage pour chaque enfant comme pour le groupe un cadre propice à la mise en place de processus de développement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se développent en jouant et à ce qu'ils renforcent leur auto-efficacité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au moyen de prestations ad hoc. Lors de la planification des prestations, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt des enfants et du groupe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un environnement de développement optimal. Il/elle encourage et soutient les enfants en fonction de leur phase de développement et les implique avec leurs besoins individuels dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage.

Description de la compétence opérationnelle (f3)

En se basant sur les offres existantes, l'assistant/e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme et de l'état d'esprit actuels de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.

Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.

	sem du groupe des emants.	
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f2.1 encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3) f2.2 encourage l'autonomie et l'efficacité personnelle des enfants. (C3) f2.3 permet à l'enfant de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant son développement. (C3) f2.4 communique ses propres réflexions de manière différenciée et compréhensible à l'équipe et organise les conditions-cadres pour les processus d'éducation et de développement. (C4)	f2.1.1 explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2) f2.1.2 décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f2.1.3 illustre différentes théories d'apprentissage. (C2) f2.2.1 explique le terme d'autonomie. (C2) f2.2.2 met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3)	f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3)



f3.1 stimule les processus d'éducation et de	f2.2.3 illustre les facteurs qui encouragent la performance personnelle. (C2) f2.3.1 illustre des facteurs d'influence favorables ou défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2) f2.4.1 formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe. Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3) f3.1.1 illustre des prestations créatives et	f3.1.1.1 met en œuvre dans des exercices de
développement au quotidien. (C3) f3.2 met en place un environnement d'apprentissage permettant aux enfants de découvrir et d'apprendre de manière ludique en éprouvant du plaisir. (C3) f3.3 s'adresse aux enfants de manière ouverte et attentive et encourage leur autonomie, leur auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3)	musicales. (C2) f3.2.1 illustre la signification et l'importance du concept de l'apprentissage par le jeu pour le développement de l'enfant. (C2) f3.2.2 illustre le développement des jeux d'enfants. (C2) f3.2.3 décrit et justifie les avantages et risques de l'utilisation des nouveaux médias. (C3) f3.3.1 illustre les termes d'autonomie, d'autoefficacité et de confiance en soi. (C2) f3.3.2 met en évidence différentes possibilités d'accompagner les enfants en les encourageant, en les incitants et en les laissant essayer, et donne des justifications. (C3)	simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir les aptitudes cognitives, émotionnelles et motrices des enfants. (C3) f3.2.1.1 dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.1 applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.2.2 applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3) f3.2.3.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre d'offres avec de nouveaux médias. (C3)

- Réflexion sur son comportement personnel dans l'activité physique et sur son rôle de modèle
- Opportunités et offres d'activités physiques dans la journée, aménagement de l'espace en tenant compte des besoins élémentaires de mouvement
- Possibilités et offres d'activité physique à l'intérieur et à l'extérieur (salle de sport, forêt, terrains de jeux, p. ex.)
- Sensibilisation en vue du développement de la conscience des risques dans la conception d'activités physiques et de jeux.
- Planification des offres de jeux et d'exercices physiques favorisant le développement et adaptées à l'âge
- Réalisation de différentes formes de jeu, d'exercices physiques et de détente
- Réalisation d'offres stimulant les sens et la perception
- Élaboration d'offres d'activité physique pour la stimulation ciblée du développement cognitif et du langage
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Ces contenus se réfèrent au « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance » de la Commission suisse pour l'UNESCO

Tâche préparatoire



Variante 1 Sélectionnez un court jeu de mobilité tiré de votre quotidien professionnel. Réfléchissez à la façon don	nt vous pourriez l'enseigner rapidement à vos collègues.
Variante 2 Observez un/e collaborateur/-trice qui enseigne un jeu et notez comment il/elle procède.	
Le CIE est terminé Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau	approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🛛



f1, f2 Éducation et développement – autonomie		
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation enfants) > Compétence opérationnelle f1: participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement et > Compétence opérationnelle f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, il/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.

L'assistant/e socio-éducatif/-tive aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs besoins et préoccupations. Il/elle sait aborder les intérêts et sujets proposés par les enfants, sait les intégrer ou propose de nouveaux sujets. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels. Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, tient compte de la protection des données et s'assure le soutien du supérieur professionnel si nécessaire.

Description de la compétence opérationnelle (f2)

En collaboration avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations favorisant l'éducation et le développement de l'enfant. Ce faisant, des proces-sus de développement et de formation individuels sont encouragés et les aspects sociaux, émotion-nels, sensoriels, moteurs, cognitifs et linguistiques sont pris en compte. Il/elle aménage pour chaque enfant comme pour le groupe un cadre propice à la mise en place de processus de développement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se développent en jouant et à ce qu'ils renforcent leur auto-efficacité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au moyen de prestations ad hoc. Lors de la planification des prestations, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt des enfants et du groupe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un environnement de développement optimal. Il/elle encourage et soutient les enfants en fonction de leur phase de développement et les implique avec leurs besoins individuels dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage.

Torganisation de l'environnement à apprentissage.				
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE		
f1.1 enregistre systématiquement le niveau	f1.1.1 illustre des méthodes permettant	f1.1.1.1 met en évidence dans des		
d'éducation et de développement de la dynamique	d'enregistrer les intérêts et les préoccupations des	exercices de simulation de quelle façon les		
du groupe d'enfants ou de l'enfant en les	enfants, exemples à l'appui. (C2)	enfants peuvent être encouragés à déceler et		
observant et en leur posant des questions. (C4)	f1.1.2 explique l'importance des différents types	à exprimer leurs propres préoccupations et		
f1.2 analyse, en équipe, le niveau d'éducation et	de besoins, exemples à l'appui. (C2)	centres d'intérêt. (C3)		
de développement des enfants. (C4)	f1.1.3 explique les bases de l'identité et leur			
f1.3 explique le concept pédagogique de	signification. (C2)			
l'institution et peut intégrer ses propres actions	f1.2.1 décrit les différentes phases de			
dans le concept. (C4)	développement. (C2)			
f1.4 connaît l'importance d'une observation	f1.2.2 illustre les processus de développement			
différenciée, dépourvue de jugement de valeur et	et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2)			
liée à une certaine situation. (C3)				



f1.5 intègre dans son appréciation la communication non-verbale et les influences extérieures. (C4) f1.6 documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3) f1.7 décrit les dispositions légales et les directives internes de l'institution dans le cas d'une mise en danger du bien-être de l'enfant, connait les mesures à prendre et les applique si nécessaire. (C3) f2.1 encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3)	f1.3.1 illustre les bases des mesures pédagogiques de référence et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4) f1.3.2 énumère les points les plus importants de la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4) f1.4.1 illustre la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2) f1.4.2 explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans jugement de valeur, exemples à l'appui. (C2) f1.6.1 nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1) f1.7.1 illustre les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2) f1.7.2 illustre la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)	
f2.1 encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3) f2.2 encourage l'autonomie et l'efficacité personnelle des enfants. (C3) f2.3 permet à l'enfant de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant son développement. (C3) f2.4 communique ses propres réflexions de manière différenciée et compréhensible à l'équipe et organise les conditions-cadres pour les processus d'éducation et de développement. (C4)	f2.1.1 explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2) f2.1.2 décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f2.1.3 illustre différentes théories d'apprentissage. (C2) f2.2.1 explique le terme d'autonomie. (C2) f2.2.2 met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3) f2.2.3 illustre les facteurs qui encouragent la performance personnelle. (C2) f2.3.1 illustre des facteurs d'influence favorables ou défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2) f2.4.1 formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe. Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3)	f2.3.1.1 met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3)



26/73

Contenus d'apprentissage CIE

- Détermination du stade de développement, des processus éducatifs, des intérêts et souhaits des enfants/jeunes gens à partir des instruments de documentation de l'entreprise (protocoles d'observation, bilans, etc.) et identification des offres appropriés, favorisant le développement
- Etude et comparaison de méthodes de mise en œuvre d'offres favorisant le développement
- Élaboration et planification d'offres favorisant le développement social, linguistique, moteur, cognitif et émotionnel des enfants
- Conscience des rôles : prendre les décisions importantes au sein de l'équipe et / ou avec les personnes de référence
- Sensibilisation à la tension entre les notions d'« individu » et de « groupe »
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Ces contenus se réfèrent au « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance » de la Commission suisse pour l'UNESCO

Tâche préparatoire

Rappelez-vous d'une situation dans laquelle l'enfant voulait quelque chose que vous ne compreniez pas / ne pouviez pas lui donner. Faites-vous une note écrite ou orale à ce sujet et expliquez aussi précisément que possible ce que l'enfant et vous avez dit / fait.

Le CIE est terminé Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.



f3	Éducation et développement – créativité, jeu et médias	3 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation enfants) > Compétence opérationnelle f3: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants	24 heures

En se basant sur les offres existantes, l'assistant/e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme et de l'état d'esprit actuels de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.

Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f3.1 stimule les processus d'éducation et de	f3.1.1 illustre des prestations créatives et	f3.1.1.1 met en œuvre dans des exercices
développement au quotidien. (C3)	musicales. (C2)	de simulation des prestations créatives et
f3.2 met en place un environnement	f3.2.1 illustre la signification et l'importance du	musicales permettant de soutenir les
d'apprentissage permettant aux enfants de	concept de l'apprentissage par le jeu pour le	aptitudes cognitives, émotionnelles et
découvrir et d'apprendre de manière ludique en	développement de l'enfant. (C2)	motrices des enfants. (C3)
éprouvant du plaisir. (C3)	f3.2.2 illustre le développement des jeux	f3.2.1.1 dispose d'un répertoire d'offres
f3.3 s'adresse aux enfants de manière ouverte	d'enfants. (C2)	qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et
et attentive et encourage leur autonomie, leur	f3.2.3 décrit et justifie les avantages et risques	les met en œuvre dans des exercices de
auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3)	de l'utilisation des nouveaux médias. (C3)	simulation. (C3)
	f3.3.1 illustre les termes d'autonomie, d'auto-	f3.2.2.1 applique des formes de jeu dans des
	efficacité et de confiance en soi. (C2)	exercices de simulation. (C3)
	f3.3.2 met en évidence différentes possibilités	f3.2.2.2 applique un vaste répertoire de
	d'accompagner les enfants en les encourageant,	méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans
	en les incitants et en les laissant essayer, et donne	des exercices de simulation. (C3)
	des justifications. (C3)	f3.2.3.1 soutient, dans des exercices de
		simulation, la mise en œuvre d'offres avec de
		nouveaux médias. (C3)



- Apprentissage par le jeu et encouragement simultané des individus et des groupes
- Réflexion sur les différentes tâches/rôles de l'assistant/-e socio-educatif/-ve dans des diverses situations de jeu
- Aménagement d'environnements d'apprentissage et de locaux éducatifs
- Développement et approfondissement de méthodes créatives, musicales, motrices et expérimentales
- Méthodes créatives et ludiques en tant que moyens d'expression et de communication
- Planification des offres créatives et musicales favorisant le développement et adaptées à l'âge
- Réflexion sur la manipulation et utilisation personnelle de médias (Internet, photo, film, livres)
- Gestion et utilisation de médias avec les enfants et les jeunes dans l'établissement
- Sensibilisation à la consommation et aux risques des offres dans le domaine des « nouveaux médias »
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez un livre d'images / une histoire que vous aimez raconter. Demandez-vous pourquoi vous avez précisément choisi ce livre / cette histoire.

Variante 2

Réfléchissez à une application ludique pour les enfants et les jeunes que vous accompagnez au quotidien.

Variante 3

Emportez une chanson qui plaît aux enfants et aux jeunes que vous accompagnez au quotidien.

Le CIE est terminé ⊠	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.	
	Les contents du programme de formation des ett scront à nouveau approfondis en ze ou se année à apprentissage.	



e4	Processus de groupes et d'inclusion orientés développement	2 jours
	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation enfants) > Compétence opérationnelle e4: accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe	16 heures

L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants dans une situation de groupe. Ce faisant, il/elle répond de manière individualisée aux souhaits et aux besoins de chaque enfant. Il/elle incite chaque enfant à prendre ses propres décisions et à exprimer ses besoins. Grâce à des offres sélectionnées, il/elle favorise le besoin d'intégration de l'enfant dans le groupe. L'assistant-e socio-éducatif/-ve aide les enfants en situation de handicap de manière ciblée dans des situations de groupe.

Il/elle se concerte avec les enfants au sujet de l'organisation de la vie quotidienne et les accompagne, si nécessaire, dans la mise en œuvre de cette organisation. Dans le cadre des possibilités de l'établissement, il/elle aide les enfants à agir de façon autonome.

Il/elle prend en compte la situation de groupe et sa dynamique et les thématise avec les enfants. Ce faisant, il/elle aide les enfants à se poser des questions au sujet de leur propre comportement et des répercussions.

Objectifs évaluateurs entreprise

- e4.1 ... négocie au besoin des espaces libres et des règles de cohabitation avec les enfants en fonction des conditions-cadres. (C3)
- e4.2 ... décrit les règles existantes et les conditions-cadres de l'établissement et agit en conséquence. (C3)
- e4.3 ... aide les enfants à exprimer leurs souhaits et à les réaliser. (C3)
- e4.4 ... est conscient/-e de l'importance de l'intégration de chaque enfant et, au besoin, la favorise activement. (C3)
- e4.5 ... communique à l'équipe les constatations faites concernant les troubles du comportement de certains enfants et propose des mesures éventuelles d'intégration ou d'accompagnement individuel. (C5)
- e4.6 ... prend en compte de manière équitable les besoins de chaque enfant et du groupe d'enfants. (C4)
- e4.7 ... identifie à quel moment il/elle doit se concerter avec l'équipe ou avec la direction afin de négocier des règles. (C4)

Objectifs évaluateurs EP

- e4.1.1 ... décrit des procédures permettant de favoriser la propre responsabilité des enfants. (C2) e4.3.1 ... explique l'importance des contacts sociaux positifs chez les enfants et montre, exemples à l'appui, de quelle façon il/elle les favorise en prenant les mesures appropriées. (C3) e4.4.1 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs ou sensoriels, exemples à l'appui. (C2)
- e4.5.1 ... décrit les possibilités concernant la façon de répondre au quotidien aux besoins des enfants en situation de handicap. (C2)
- e4.5.2 ... illustre les origines de la marginalisation et les répercussions qu'elle a sur le groupe d'enfants et sur l'individu exclu. (C2)
- e4.6.1 ... illustre la dynamique entre les besoins individuels et ceux du groupe. (C2)
- e4.6.2 ... illustre les différentes phases de la formation d'un groupe, exemples à l'appui. (C2)

Objectifs évaluateurs CIE

- e4.1.1.1 ... analyse des compromis entre les besoins individuels et les besoins du groupe. (C4)
- e4.4.1.1 ... conçoit et accompagne l'inclusion dans des situations d'exercice d'une manière axée sur le développement et en relation avec l'individu. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Réflexion et sensibilisation à sa propre attitude en matière d'inclusion –
- Réflexion sur la diversité en termes de culture, de niveau de développement, de besoins et d'intérêts



- Sensibilisation aux spécificités sociologiques, culturelles et liées à l'âge
- Gestion consciente des préjugés et des stigmatisations dans l'enseignement et l'éducation
- Expériences personnelles (dynamique de groupe, diversité, p. ex.)
- Réflexion sur l'inclusion d'enfants / d'adolescent-e-s, de personnes de référence, de professionnel-le-s dans le groupe sur la base d'exemples pratiques
- Établissement de relations avec des parents / personnes de référence
- Gestion consciente de l'individualisation et / ou de l'égalité de traitement au sein du groupe d'enfants
- Élaboration et collecte d'offres favorisant l'inclusion et permettant l'implication
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales









Ces contenus se réfèrent au « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance » de la Commission suisse pour l'UNESCO

Tâche préparatoire

Variante 1

Repensez aux deux derniers jours dans votre établissement et réfléchissez à une situation de conflit parce que les besoins individuels et du groupe ne concordaient pas.

Variante 2

Réfléchissez à une possibilité d'accompagner un/e enfant qui a besoin de plus / moins de temps.

Réfléchissez à une possibilité d'accompagner un/e adolescent/e qui a besoin de plus / moins de temps.

Variante 3

Réfléchissez à ce que ressent un/e enfant qui ne joue pas avec le groupe.

Réfléchissez à ce que ressent un/e adolescent/e qui ne joue pas avec le groupe.

Le CIE est terminé 🗵 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆

30/73



CIE orientation personnes en situation de handicap

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage

1 ^{ère} année	jrs	2 ^{ème} année	jrs	3 ^{ème} année	jrs
Soins en situation d'accompagnement 1 e7: Prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap L'assistant/e socio-éducatif/-ve e7.3.1.1 applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3) e7.4.1.1 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3) e7.4.1.2 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)	2	Soins en situation d'accompagnement 2 e7: Prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap L'assistant/e socio-éducatif/-ve e7.1.1.1 effectue des actes médico-techniques dans des exercices de simulation. (C3) e7.2.1.1 administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3) e7.3.2.1 applique des méthodes pour la prophylaxie des escarres et des thromboses dans des exercices de simulation. (C3) e7.4.1.2 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)	2	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes e6: Accompagner des personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge L'assistant/e socio-éducatif/-ve e6.1.1.1 analyse des situations quotidiennes exigeantes et élabore des démarches orientées vers la solution. (C4)	1
Participation et inclusion f6: participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap L'assistant/e socio-éducatif/-ve f6.1.1.1 renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination et la participation à l'accompagnement quotidien à travers des situations d'exercice. (C3) f6.1.4.1 développe sur la base des centres d'intérêt des personnes accompagnées des prestations éventuelles, telles que : activités créatives, sports, jeux et loisirs dans des exercices de simulation. (C3) f6.2.2.1 applique dans des exercices de simulation des méthodes permettant de favoriser la perception et d'organiser le temps libre de personnes polyhandicapées. (C3)	3	Autonomisation et autodétermination f5: Soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à leur organisation de la vie L'assistant/e socio-éducatif/-ve f5.1.1.1 présente dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler et à exprimer leurs propres besoins et centres d'intérêt. (C3) f5.1.2.1 dispose d'un répertoire de moyens permettant de favoriser la communication et le met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3) f7: Accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités L'assistant/e socio-éducatif/-ve f7.1.1.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3) f7.2.1.1 applique des méthodes de stimulation basale et de communication dans des exercices de simulation. (C3)	3	Processus de fin de vie et de deuil e8: Accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent L'assistant/e socio-éducatif/-ve e8.3.1.1 analyse ses propres expériences en matière de processus de fin de vie et de deuil. (C4)	1
Total:12	5		5		2



Contenu des cours

Soins en situation d'accompagnement 1 2 jo				2 jours
1ère année d'apprentissage Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle e7 : prodiquer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap				16 heures
L'assistant/-e socio-éducatif/-ve ac Il/elle applique ses connaissances il/elle combine des actes de soins Il/elle observe les modifications de compétente en cas d'anomalie.	Description de la compétence opérationnelle L'assistant/-e socio-éducatif/-ve accomplit en cas de besoin des actes de soins dans l'accompagnement quotidien de personnes en situation de handicap. Il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien. Il/elle observe les modifications de l'état de santé ainsi que les effets et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe la personne			
Objectifs évaluateurs entrepris e7.1 exécute des actes médico- e7.2 distribue les médicaments et indications de l'organe responsa e7.3 observe les modifications de et informe de toute anomalie les s compétents. (C4) e7.4 applique, lors de l'accompa quotidien et des soins des personn de handicap, des principes de base et d'ergonomie - éventuellement e moyens auxiliaires supplémentaire e7.5 documente les soins en fone prescriptions de l'établissement. (6)	techniques. (C3) selon les notices able. (C3) le l'état de santé ervices agnement les en situation le de mobilisation en utilisant des les. (C3) ction des	e7.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du corps humain. (C2) e7.3.1 explique les pathologies fréquentes à l'aide d'exemples. (C2) e7.3.2 présente les dangers potentiels pour lui/elle-même et pour les personnes accompagnées dans le contexte des soins. (C2) e7.3.3 illustre les symptômes de maladies tels que fièvre, douleur, détresse respiratoire, modifications de la conscience ou de la perception et œdème. (C2)	Objectifs évaluateurs CIE e7.1.1.1 effectue des actes médico dans des exercices de simulation. (C. e7.2.1.1 administre, dans des exercimulation, des médicaments selon le (C3) e7.3.1.1 applique des mesures ou de relaxation dans le cadre de corporels dans des exercices de se (C3) e7.3.2.1 applique des méthodes por prophylaxie des escarres et des throndes exercices de simulation. (C3) e7.4.1.1 applique les connaissabase de mobilisation et d'ergonomexercices de simulation et utilise les moyens auxiliaires adéquats. e7.4.1.2 associe, dans des exe simulation, des actes médicaux à éléments d'accompagnement et (C3)	a) rcices de es indications. d'activation es soins simulation. our la mboses dans ances de mie dans des au besoin (C3) rcices de des



- Prise en compte des ressources et des besoins des personnes accompagnées pendant les soins
- Désinfection correcte des mains et des surfaces
- Soins de base :
 - Toilette au lit, au lavabo, dans la douche et dans la baignoire
 - Lavage et coiffage des cheveux, maquillage, hygiène buccale, etc.
- Stimulation basale dans les soins
- Promotion du mouvement pendant les soins
- Principes généraux de kinesthésie
- Principes fondamentaux d'ergonomie
- Utilisation des moyens auxiliaires pendant les activités de soins
- Ecole du dos pour le professionnel soignant (plan de formation, annexe 2, chiffre 2)
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez un plan de soins précisant des mesures d'activation ou calmantes.

Variante 2

Emportez des photos de moyens auxiliaires pour les soins d'activation.

Variante 3

Emportez des photos de moyens auxiliaires favorisant les modes de travail ergonomiques.

Le CIE est terminé

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

33/73



f6	Participation et inclusion	3 jours
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle f6 : participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap	24 heures

En intégrant au maximum la personne accompagnée et conjointement avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve participe à l'évaluation des entretiens et des observations. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer, avec des prestations et des activités appropriées ou encore avec un soutien adéquat, la qualité de vie de la personne accompagnée, de soutenir son développement et d'encourager en particulier sa participation à la vie sociale. Soutenir le développement peut également signifier encourager le maintien des aptitudes ou prévenir les problèmes récurrents et les dégradations. Pour la personne accompagnée, sont déterminants dans tous les cas, ses préoccupations et ses besoins en ce qui concerne sa vie. L'assistant/e socio-éducatif/-ve respecte l'autodétermination des personnes en situation de handicap et les aide à avoir une image positive d'elles-mêmes. Il/elle aide la personne accompagnée à contrebalancer ses propres besoins avec les besoins de l'entourage. Il/elle incite les personnes en situation de handicap à apporter des propositions et des idées sur la façon dont elles pourraient mettre en œuvre leurs objectifs et leurs préoccupations et offre pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. Il/elle développe de façon autonome des activités et des prestations dans le cadre de ses compétences. Le cas échéant, il/elle implique l'environnement social et d'autres professionnels dans la planification. Cela inclut, notamment chez les enfants, les parents ou les représentants légaux.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f6.1 renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination	f6.1.1 illustre les termes d'autonomie,	f6.1.1.1 renforce l'auto-efficacité,
et la participation des personnes en situation de	d'autodétermination, d'auto-efficacité,	l'autodétermination et la participation à
handicap dans l'accompagnement quotidien. (C3)	d'implication et de participation. (C2)	l'accompagnement quotidien à travers des
f6.2 tient compte, lors de la planification des	f6.1.2 illustre les facteurs qui encouragent	situations d'exercice. (C3)
prestations pour la personne accompagnée, des	l'auto-efficacité. (C2)	f6.1.4.1 développe sur la base des centres
limites qui résultent de son handicap, et en déduit	f6.1.3 explique les différentes dimensions de	d'intérêt des personnes accompagnées des
des possibilités d'action. (C4)	l'implication. (C2)	prestations éventuelles, telles que : activités
f6.3 analyse des séquences d'accompagnement	f6.1.4 recherche des prestations de	créatives, sports, jeux et loisirs dans des
par étapes et propose une aide spécifique. (C4)	participation, telles que des offres	exercices de simulation. (C3)
	socioculturelles, activités de loisirs et sport,	f6.2.2.1 applique dans des exercices de
	formation pour adultes ainsi que des possibilités	simulation des méthodes permettant de
	d'implication politique. (C3)	favoriser la perception et d'organiser le
	f6.1.5 explique les étapes principales du	temps libre de personnes polyhandicapées.
	développement humain en ce qui concerne le	(C3)
	comportement social, la morale, les émotions, la	
	perception, la motricité et la pensée. (C2)	
	f6.1.6 décrit et applique les bases du travail	
	biographique, exemples à l'appui. (C3)	
	f6.1.7 illustre les facteurs d'influence	
	favorables et défavorables au développement,	
	exemples à l'appui. (C2)	



f6.2.1 ... explique la différence entre intégration et inclusion. (C2) f6.2.2 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui, (C2) f6.2.3 ... énumère les causes possibles de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception. (C1) f6.2.4 ... décrit les maladies psychiques en termes de base. (C2) f6.2.5 ... décrit les addictions et autres dépendances en termes de base. (C2) f6.3.1 ... explique l'importance des proches et de l'environnement social élargi pour les personnes en situation de handicap et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3) f6.3.2 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique au moyen d'exemples. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Exploration des différentes offres dans les domaines suivants : travaux manuels, loisirs créatifs, culture, jeux, sport, langue, histoires, musique, nature et espaces de découverte, théâtre
- Initiation aux offres basées sur le concept de stimulation basale
- Planification, mise en œuvre et évaluation des offres destinées aux particuliers et aux groupes en fonction des intérêts des personnes accompagnées
- Équilibre entre les périodes d'activation et de repos
- Utilisation du travail biographique en tenant compte des intérêts et des besoins des personnes accompagnées
- Analyse des activités et des offres dans le quotidien de l'accompagnement pour déterminer les possibilités de participation, d'autodétermination et d'autoefficacité
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Variante 1

Demandez à une personne accompagnée de vous décrire le déroulement de sa journée. Enregistrez la description dans un fichier audio. Réfléchissez aux points auxquels la personne accompagnée attache de l'importance.

Le CIE est terminé 🗵 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆



e7	Soins en situation d'accompagnement 2	2 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle e7 : prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap	16 heures

L'assistant/-e socio-éducatif/-ve accomplit en cas de besoin des actes de soins dans l'accompagnement quotidien de personnes en situation de handicap. Il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien.

Il/elle observe les modifications de l'état de santé ainsi que les effets et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe la personne compétente en cas d'anomalie.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e7.1 exécute des actes médico-techniques. (C3) e7.2 distribue les médicaments selon les notices et indications de l'organe responsable. (C3) e7.3 observe les modifications de l'état de santé et informe de toute anomalie les services compétents. (C4) e7.4 applique, lors de l'accompagnement quotidien et des soins des personnes en situation de handicap, des principes de base de mobilisation et d'ergonomie - éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires supplémentaires. (C3) e7.5 documente les soins en fonction des prescriptions de l'établissement. (C3)	e7.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du corps humain. (C2) e7.3.1 explique les pathologies fréquentes à l'aide d'exemples. (C2) e7.3.2 présente les dangers potentiels pour lui/elle-même et pour les personnes accompagnées dans le contexte des soins. (C2) e7.3.3 illustre les symptômes de maladies tels que fièvre, douleur, détresse respiratoire, modifications de la conscience ou de la perception et œdème. (C2)	e7.1.1.1 effectue des actes médicotechniques dans des exercices de simulation. (C3) e7.2.1.1 administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3) e7.3.1.1 applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3) e7.3.2.1 applique des méthodes pour la prophylaxie des escarres et des thromboses dans des exercices de simulation. (C3) e7.4.1.1 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3) e7.4.1.2 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Prise en compte des ressources et des besoins des personnes accompagnées pendant les soins
- Désinfection correcte des mains et des surfaces Prophylaxie des thromboses et escarres
- Médicaments :
 - Échange d'expériences sur l'utilisation des médicaments dans la pratique
 - Bases légales, champ d'action d'un ASE dans la distribution de médicaments : responsabilités et limites



- Distribution et prise d'un médicament
- Refus de médication
- Moyens pour faciliter la prise d'un médicament
- Connaissance et administration des différentes formes galéniques
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales









Tâche préparatoire

Variante 1

Les apprenti/es emmènent des concepts d'hygiène de l'entreprise. Réfléchissez aux mesures / règles que vous ne respectez pas toujours.

Variante 2

Notez le nombre de médicaments remis par jour au groupe de résident-e-s. Notez également les formes galéniques des médicaments administrés.

Le CIE est terminé 🗵 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆



f5, f7	Autonomisation et autodétermination	3 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle f5 : soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie et > Compétence opérationnelle f7 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités	24 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les personnes en situation de handicap à assumer leurs préoccupations, leurs centres d'intérêt et leurs besoins et à les exprimer. Le cas échéant, il/elle propose pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. En particulier lorsque des personnes en situation de handicap ne peuvent pas s'exprimer verbalement, l'assistant/e socio-éducatif/-ve utilise ses observations pour tirer des conclusions par rapport à d'éventuels besoins et préoccupations des personnes en situation de handicap.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve se base sur les concepts institutionnels dans son travail. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables, par les voies prévues à cet effet, et les documente. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, dans le respect de la protection des données.

Description de la compétence opérationnelle (f7)

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes en situation de handicap pour les activités et les prestations en fonction des ressources. Il/elle veille à l'état de forme du jour de la personne accompagnée et adapte au besoin la situation ou encore son accompagnement. Il/elle aide les personnes en situation de handicap à formuler leurs préoccupations et leur point de vue. Eventuellement, il/elle adapte les activités et les prestations tout en intégrant les personnes en situation de handicap et conjointement avec l'équipe.

personnes en sicuación de manarea en conjonicemen		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f5.1 aide les personnes en situation de	f5.1.1 met en évidence les principes, le contenu	f5.1.1.1 présente dans des exercices de
handicap, par des moyens appropriés, à identifier	et la finalité de la Convention des Nations Unies	simulation de quelle façon les personnes
et exprimer leurs propres besoins et centres	relative aux droits des personnes en situation de	accompagnées peuvent être encouragées à
d'intérêt. (C3)	handicap et analyse sa position et sa façon d'agir	déceler et à exprimer leurs propres besoins
f5.2 tire des déductions d'éventuels besoins de	sur la base de cette convention. (C3)	et centres d'intérêt. (C3)
la personne accompagnée, et ce à partir de	f5.1.2 explique, exemples à l'appui, le handicap	f5.1.2.1 dispose d'un répertoire de moyens
l'observation et de questions. (C4)	comme le résultat de l'interaction entre un déficit	permettant de favoriser la communication et
f5.3 documente systématiquement et de	corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou perceptif	le met en œuvre dans des exercices de
manière compréhensible les observations et les	et des obstacles environnementaux. (C2)	simulation. (C3)
remarques en intégrant les outils de	f5.1.3 identifie les clichés et les préjugés	
l'établissement et dans le respect de la protection	sociaux ainsi que la discrimination envers les	
des données. (C3)	personnes en situation de handicap, et émet un	
	avis fondé sur le plan éthique et juridique à ce	
	sujet. (C3)	
	f5.1.4 illustre des questions éthiques actuelles	
	relatives aux personnes en situation de handicap	
	et justifie sa propre opinion à ce sujet. (C3)	



f7.1 accompagne les personnes en situation de handicap en lien avec des objectifs et des thèmes et en fonction de son propre rôle et de sa propre mission, dans le cadre d'une approche axée sur les ressources. (C3) f7.2 permet aux personnes en situation de handicap de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3) f7.3 identifie des changements de l'état de forme du jour et réagit de manière appropriée. (C5)	f5.1.5 explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2) f5.1.6 explique les bases de l'identité et leur signification. (C2) f5.1.7 explique des concepts d'accompagnement de personnes en situation de handicap. (C2) f5.2.1 illustre, à l'aide d'exemples, la différence entre interprétation et observation. (C2) f5.3.1 explique, exemples à l'appui, l'importance d'une description différenciée et d'une interprétation sans jugement et orientée vers les ressources. (C2) f7.1.1 connaît différentes formes de soutien aux personnes en situation de handicap, telles que conseil, accompagnement, assistance selon son rôle et sa mission, exemples à l'appui. (C2) f7.2.1 met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en situation de handicap en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et justifie l'utilisation de ces possibilités en fonction de la situation. (C3)	f7.1.1.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3) f7.2.1.1 applique des méthodes de stimulation basale et de communication dans des exercices de simulation. (C3)
---	--	--

Contenus d'apprentissage CIE Autonomisation

- Expérience personnelle de l'empowerment
- Exercices et expérience personnelle en matière de transparence dans la communication et de reformulations positives (base d'information pour la capacité de décision)
- Sensibilisation à la stigmatisation, p. ex. au niveau de la documentation et de l'action
- Exercices et expérience personnelle d'une approche dans l'accompagnement orientée « ressources »

Communication assistée

- Pictogrammes, signes etc.
- Présentation et utilisation des aides techniques
- Langage simple
- Expérience personnelle des limitations de la communication



Stimulation basale:

Offres dans le domaine de la stimulation basale et de la communication basale

Mise en œuvre des offres avec les nouveaux médias :

- Utilisation possible des nouveaux médias
- Sensibilisation aux risques et aux avantages des offres des nouveaux médias

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Réfléchissez aux moyens auxiliaires utilisés pour la communication assistée dans votre établissement. Parmi ceux-ci, lesquels utilisez-vous personnellement ?

Variante 2

Réfléchissez aux situations de la journée dans lesquelles les nouveaux médias sont utilisés de manière ciblée.

Variante 3

Réfléchissez à trois signes de votre établissement dont vous pensez que vos collègues ne les connaissent pas.

Le CIE est terminé 🖂 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆



e6	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	1 jour
3 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle e6 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	8 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve est consciente-e du fait que des personnes en situation de handicap peuvent réagir avec un comportement inhabituel et parfois même avec un comportement à risque pour elles-mêmes ou pour des tiers. Il/elle identifie des situations tendues et applique des mesures permettant d'empêcher, dans la mesure du possible, une escalade. Ce faisant, il/elle assure la sécurité de toutes les personnes concernées. Cela implique également de connaître ses propres limites et de demander de l'aide en cas de besoin. Même dans des situations tendues, il/elle veille à préserver la dignité des personnes en situation de handicap.

L'assistant -e socio-éducatif/-ve est conscient-e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communique ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e6.1 identifie un comportement dangereux pour	e6.1.1 illustre les facteurs personnels et	e6.1.1.1 analyse des situations
sa personne et pour autrui, et agit en	environnementaux, ainsi que son propre	quotidiennes exigeantes et élabore des
conséquence. (C4)	comportement qui peuvent entraîner un	démarches orientées vers la solution. (C4)
e6.2 contribue à remédier à une situation de	comportement à risque, exemples à l'appui. (C4)	
manière constructive et orientée vers la solution.	e6.3.1 présente des possibilités d'action pour	
(C3)	intervenir – de manière préventive et dans une	
e6.3 protège la personne en situation de	approche de désescalade – dans des situations	
handicap ainsi que d'autres personnes concernées	présentant un risque pour lui/elle-même ou pour	
et se protège lui/elle-même dans des situations	des tiers. (C2)	
tendues présentant un risque pour lui/elle-même	e6.4.1 explique les dispositions légales	
ou pour des tiers. (C3)	concernant les mesures de contraintes. (C2)	
e6.4 évalue un éventuel abus de pouvoir dans	, ,	
une situation et transmet l'information		
conformément aux prescriptions de l'entreprise.		
(C4)		

Contenus d'apprentissage CIE

Analyse de situations pratiques difficiles en utilisant différentes méthodes de réflexion

Développement d'approches axées sur la recherche de solutions dans les domaines :

- Ressources sur le lieu de travail
- Méthodes de désescalade
- Gestion de la violence
- Protection de soi-même
- Solliciter de l'aide



- Communication non-violente
- Connaissance de soi et de ses limites
- Mesures de prévention et d'intervention
- Aménagement de l'environnement pour la sécurité
- Les dilemmes éthiques tels que les mesures de contrainte
- Pouvoir, abus de pouvoir et dépendance
- Gestion du stress

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Réfléchissez aux situations pratiques qui vous posent des difficultés. Demandez à un/e collaborateur/-trice quelles sont les situations pratiques qui lui posent des difficultés. Emportez les exemples en cours.

Variante 2

À quoi reconnaissez-vous les situations pratiques qui vous posent des difficultés ? Notez-vous deux réflexions à ce sujet.

Le CIE est terminé	Les contenus du programme de formation des	



e8	Processus de fin de vie et de deuil	1 jour
3 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes en situation de handicap) > Compétence opérationnelle e8 : accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent	8 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient-e de l'importance de la vieillesse en tant que phase de la vie et connaît les opportunités et les défis qu'elle recèle. Il/elle soutient les personnes en situation de handicap en organisant cette phase de la vie et leur quotidien en fonction de leurs besoins. Lors du décès de proches, il/elle soutient les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil, et ce en fonction des besoins des personnes accompagnées et du groupe.

Il/elle se penche activement sur ses propres besoins dans le contexte du processus d'adieu et de deuil.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e8.1 identifie les changements des besoins et	e8.1.1 illustre, à l'aide d'exemples, les phases	e8.3.1.1 analyse ses propres expériences
centres d'intérêts des personnes en situation de	de développement et de vie de la personne âgée	en matière de processus de fin de vie et de
handicap lorsqu'elle vieillissent et adapte leur	et les opportunités et défis qui s'y rapportent. (C2)	deuil. (C4)
emploi du temps et leur accompagnement à leurs	e8.1.2 décrit le processus du vieillissement et	
ressources. (C4)	explique les modifications possibles du cerveau et	
e8.2 observe les modifications de l'état de santé	leurs effets sur le vécu et le comportement de la	
et du comportement des personnes en situation de	personne. (C2)	
handicap, et informe de toute anomalie les	e8.2.1 explique les objectifs et les principes des	
services compétents/professionnels de la santé.	soins palliatifs ainsi que les concepts	
(C4)	correspondants. (C2)	
e8.3 coorganise consciencieusement les	e8.3.1 explique le processus de deuil. (C2)	
processus d'adieu et de deuil. (C3)		

Contenus d'apprentissage CIE

- Réflexion sur ses propres expériences d'accompagnement pratique de personnes en fin de vie et de leurs proches
- Réflexion sur les rituels et coutumes de deuil de différentes cultures
- Sensibilisation à la coopération interdisciplinaire, par exemple, aumônerie, soins palliatifs
- Sensibilisation aux besoins des personnes en fin de vie et de leurs proches
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Décrivez un rituel de deuil dans votre établissement.

Variante 2



À l'aide de photos, documentez un rituel de deuil dans votre établissement. Veillez à ne pas prendre de photos de personnes ou d'éléments permettant d'identifier des personnes. $\frac{\text{Variante 3}}{\text{Emportez un objet personnel que vous associez au thème de la mort, du deuil, de l'adieu.}$

Le CIE est terminé 🛛 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 44/73



CIE orientation personnes âgées

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage

1 ^{ère} année	jrs	2 ^{ème} année	jrs	3 ^{ème} année	jrs
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1 e11: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées L'assistant/e socio-éducatif/-ve e11.1.1.1 applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3) e11.1.1.2 combine les soins à des éléments d'accompagnement et d'assistance dans des exercices de simulation. (C3) e11.2.1.1 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)	3	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2 e11: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées L'assistant/e socio-éducatif/-ve e11.1.1.2 combine les soins à des éléments d'accompagnement et d'assistance dans des exercices de simulation. (C3) e11.3.1.1 applique les mesures de prévention nécessaires dans les domaines de l'hygiène et de la prévention des infections dans des exercices de simulation. (C3) e11.4.1.1 applique des mesures de prophylaxie dans des exercices de simulation. (C3) e11.5.1.1 administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3) e11.6.1.1 effectue, dans des exercices de simulation, différents types de pansements. (C3) e11.7.1.1 exécute des actes médicotechniques dans des situations d'exercice pour favoriser la respiration. (C3) e11.8.1.1 mesure, dans des exercices de simulation, les signes vitaux, la température, la taille et le poids et effectue des prélèvements simples. (C3) e11.9.1.1 exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour entretenir l'élimination. (C3) e11.10.1.1 exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour soutenir la nutrition. (C3)	3	Situations d'accompagnement psychosocia- lement exigeantes e 10: accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge L'assistant/e socio-éducatif/-ve e10.1.1.1 analyse des situations concrètes d'assistance difficiles et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C4) e10.5.1.1 applique, dans des exercices de simulation, les concepts et méthodes de travail avec les personnes atteintes de démence. (C3)	2



Processus de fin de vie et de deuil e12: accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil L'assistant/e socio-éducatif/-ve e12.2.1.1met en œuvre, dans des situations d'exercice, des rituels pour accompagner les processus d'adieu et de deuil. (C3) e12.4.1.1 analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. (C4)	2	Autodétermination et participation f9: participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien L'assistant/e socio-éducatif/-ve f9.1.1.1 montre dans des exercices de simulation comment les personnes accompagnées peuvent être renforcées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins, ressources et intérêts. (C3) f10: participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour les personnes âgées L'assistant/e socio-éducatif/-ve f10.2.1.1 planifie des prestations éventuelles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3) f11: accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités L'assistant/e socio-éducatif/-ve f11.1.1.1 réalise différentes prestations pour des personnes ou des groupes dans des exercices de simulation. (C3) f11.1.1.2 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3)	2	
Total: 12	5		5	2



Contenu des cours

e11	Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	3 jours
1ère année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes âgées) > Compétence opérationnelle e11 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées	24 heures

Description de la compétence opérationnelle

Dans son travail quotidien avec et pour des personnes âgées, l'assistant/e socio-éducatif/-ve exécute des actes médico-techniques individuels nécessaires. Il/elle applique en la matière ses connaissances en anatomie et physiopathologie ainsi que les principes de mobilisation et d'ergonomie, utilise son savoir de prise en charge et implique les personnes âgées conformément aux ressources et besoins. Il/elle observe les changements de l'état général et de l'état de santé des personnes accompagnées ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements, documente ces effets et signale toute anomalie au/à la spécialiste compétent/e ou à l'équipe.

En cas de nécessité et si les directives de l'institution l'exigent, il/elle accompagne les personnes âgées aux examens médicaux et rendez-vous de soins. Il/elle représente les intérêts des personnes âgées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées et les groupes professionnels. A la demande des personnes âgées, il/elle implique leur entourage.

professionnels. A la demande des personnes agees,		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e11.1 détecte des modifications de l'état de	e11.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du	e11.1.1.1 applique des mesures
santé des personnes âgées et informe les services	corps humain. (C2)	d'activation ou de relaxation dans le cadre
compétents de toute anomalie. (C4)	e11.1.2 décrit les syndromes gériatriques et les	des soins corporels dans des exercices de
e11.2 effectue des soins en respectant les	tableaux cliniques correspondant à un âge avancé,	simulation. (C3)
principes de base de mobilisation et d'ergonomie -	ainsi que les formes de traitement et les mesures	e11.1.1.2 combine les soins à des éléments
éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires	de soins et agit en conséquence. (C2)	d'accompagnement et d'assistance dans des
supplémentaires. (C3)	e11.3.1 explique les principes de prévention des	exercices de simulation. (C3)
e11.3 met en œuvre des mesures d'hygiène et	infections et d'hygiène. (C2)	e11.2.1.1 applique les connaissances de
de prévention des infections. (C3)	e11.4.1 explique les principes de la prophylaxie	base de mobilisation et d'ergonomie dans des
e11.4 applique des mesures de prophylaxie.	et leurs domaines d'applications. (C2)	exercices de simulation et utilise au besoin
(C3)		les moyens auxiliaires adéquats. (C3)
e11.5 administre les médicaments selon les		e11.3.1.1 applique les mesures de prévention
notices et indications de l'organe responsable.		nécessaires dans les domaines de l'hygiène et de
(C3)		la prévention des infections dans des exercices de
e11.6 effectue différents types de pansements		simulation. (C3)
selon les spécifications. (C3)		e11.4.1.1 applique des mesures de prophylaxie
e11.7 exécute des actes médicotechniques pour		dans des exercices de simulation. (C3)
favoriser la respiration. (C3)		e11.5.1.1 administre, dans des exercices de
e11.8 mesure les signes vitaux, la température,		simulation, des médicaments selon les indications.
la taille et le poids et effectue des prélèvements		(C3)
simples. (C3)		e11.6.1.1 effectue, dans des exercices de
e11.9 exécute des actes médicotechniques pour		simulation, différents types de pansements. (C3)
soutenir l'élimination. (C3)		e11.7.1.1 exécute des actes médicotechniques



dans des situations d'exercice pour favoriser la respiration. (C3)
e11.8.1.1 ... mesure, dans des exercices de simulation, les signes vitaux, la température, la taille et le poids et effectue des prélèvements simples. (C3)
e11.9.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour entretenir l'élimination. (C3)
e11.10.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour soutenir la nutrition. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Prise en compte des ressources et des besoins des personnes accompagnées pendant les soins
- Soins de base
 - Toilette au lit, au lavabo, dans la douche et dans la baignoire
 - Lavage et coiffage des cheveux, maquillage, hygiène buccale, etc.
- Promotion du mouvement pendant les soins
- Stimulation basale dans les soins
- Principes généraux de kinesthésie
- Utilisation des moyens auxiliaires pendant les activités de soins
- Principes fondamentaux d'ergonomie
- Ecole du dos pour le professionnel soignant (plan de formation, annexe 2, chiffre 2)
- Inclusion des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez un plan de soins précisant des mesures d'activation ou calmantes.

Variante 2

Emportez des photos de moyens auxiliaires pour les soins d'activation.

Variante 3

Emportez des photos de moyens auxiliaires favorisant les modes de travail ergonomiques.

Le CIE est terminé

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 48/73



e12	Processus de fin de vie et de deuil	2 jours
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes âgées) > Compétence opérationnelle e12 : accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne le processus de fin de vie des personnes âgées selon les directives de l'institution. Il/elle prend en compte les connaissances de la biographie et les be- des personnes âgées et les utilise de manière appropriée lors de l'accompagnement. Il/elle soutient les personnes accompagnées ainsi que leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil.

Si cela est souhaité, il/elle implique également les autres personnes âgées ou l'équipe. En cas de décès, il/elle agit conformément aux directives de l'institution.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve se penche activement sur son propre état dans le contexte du processus de fin de vie et de la gestion de la séparation et du deuil.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e12.1 travaille à l'organisation du processus de	e12.1.1 explique les objectifs et les principes	e12.2.1.1met en œuvre, dans des
séparation de façon consciencieuse et en donnant	des soins palliatifs et les concepts correspondants	situations d'exercice, des rituels pour
un sentiment de sécurité et le met en œuvre de	à mettre en œuvre dans la pratique. (C2)	accompagner les processus d'adieu et de
manière centrée sur la personne. (C3)	e12.1.2 décrit la gestion des symptômes dans	deuil. (C3)
e12.2 accompagne le processus de fin de vie	les soins palliatifs. (C2)	e12.4.1.1 analyse ses propres émotions et
des personnes âgées et tient compte des besoins	e12.2.1 explique le processus d'adieu et de deuil	la manière dont la situation l'affecte. (C4)
des proches dans le processus d'adieu et de deuil.	et les possibilités de travail sur le deuil. (C2)	
(C3)	e12.3.1 montre, à l'aide d'exemples, comment	
e12.3 adapte les mesures de soins nécessaires	soutenir le bien-être de la personne en fin de vie.	
pour soutenir le bien-être lors du processus de fin	(C3)	
de vie. (C3)		
e12.4 analyse ses propres émotions et la		
manière dont la situation l'affecte. Il/elle la gère		
de manière appropriée. (C4)		
		_

Contenus d'apprentissage CIE

- Réflexion sur sa propre préoccupation en face de personnes en fin de vie
- Accompagnement de personnes en fin de vie et de leurs proches
- Rituels de deuil et coutumes dans différentes cultures
- Sensibilisation à l'interdisciplinarité : aumônerie, soins palliatifs, p. ex.
- Sensibilisation aux besoins des personnes en fin de vie et de leurs proches
- Connaissance et mise en œuvre des directives dans la prise en charge des personnes en fin de vie
- Connaissance des offres d'assistance au décès comme Exit et Dignitas
- Lien avec le plan de formation, annexe 2, chiffre 2



• Prise en compte des compétences opérationnelles transversales









Tâche préparatoire

Variante 1

Décrivez un rituel de deuil dans votre établissement.

<u>Variante 2</u> À l'aide de photos, documentez un rituel de deuil dans votre établissement. Veillez à ne pas prendre de photos de personnes ou d'éléments permettant d'identifier des personnes.

Variante 3

Emportez un objet personnel que vous associez au thème de la mort, du deuil, de l'adieu.

Le CIE est terminé Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 50/73



e11	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes âgées) > Compétence opérationnelle e11 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées	24 heures

e11.10 ... exécute des actes médicotechniques

pour soutenir la nutrition. (C3)

Dans son travail quotidien avec et pour des personnes âgées, l'assistant/e socio-éducatif/-ve exécute des actes médico-techniques individuels nécessaires. Il/elle applique en la matière ses connaissances en anatomie et physiopathologie ainsi que les principes de mobilisation et d'ergonomie, utilise son savoir de prise en charge et implique les personnes âgées conformément aux ressources et besoins. Il/elle observe les changements de l'état général et de l'état de santé des personnes accompagnées ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements, documente ces effets et signale toute anomalie au/à la spécialiste compétent/e ou à l'équipe.

En cas de nécessité et si les directives de l'institution l'exigent, il/elle accompagne les personnes âgées aux examens médicaux et rendez-vous de soins. Il/elle représente les intérêts des personnes âgées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées et les groupes professionnels. A la demande des personnes âgées, il/elle implique leur entourage.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e11.1 détecte des modifications de l'état de	e11.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du	e11.1.1.1 applique des mesures d'activation ou
santé des personnes âgées et informe les services	corps humain. (C2)	de relaxation dans le cadre des soins corporels
compétents de toute anomalie. (C4)	e11.1.2 décrit les syndromes gériatriques et les	dans des exercices de simulation. (C3)
e11.2 effectue des soins en respectant les	tableaux cliniques correspondant à un âge avancé,	e11.1.1.2 combine les soins à des éléments
principes de base de mobilisation et d'ergonomie -	ainsi que les formes de traitement et les mesures	d'accompagnement et d'assistance dans des
éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires	de soins et agit en conséquence. (C2)	exercices de simulation. (C3)
supplémentaires. (C3)	e11.3.1 explique les principes de prévention des	e11.2.1.1 applique les connaissances de base de
e11.3 met en œuvre des mesures d'hygiène et	infections et d'hygiène. (C2)	mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de
de prévention des infections. (C3)	e11.4.1 explique les principes de la prophylaxie	simulation et utilise au besoin les moyens
e11.4 applique des mesures de prophylaxie.	et leurs domaines d'applications. (C2)	auxiliaires adéquats. (C3)
(C3)		e11.3.1.1 applique les mesures de
e11.5 administre les médicaments selon les		prévention nécessaires dans les domaines de
notices et indications de l'organe responsable.		l'hygiène et de la prévention des infections
(C3)		dans des exercices de simulation. (C3)
e11.6 effectue différents types de pansements		e11.4.1.1 applique des mesures de
selon les spécifications. (C3) e11.7 exécute des actes médicotechniques pour		prophylaxie dans des exercices de
favoriser la respiration. (C3)		simulation. (C3) e11.5.1.1 administre, dans des exercices
e11.8 mesure les signes vitaux, la température,		de simulation, des médicaments selon les
la taille et le poids et effectue des prélèvements		indications. (C3)
simples. (C3)		e11.6.1.1 effectue, dans des exercices de
e11.9 exécute des actes médicotechniques pour		simulation, différents types de pansements.
soutenir l'élimination. (C3)		(C3)

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 51/73



e11.7.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des situations d'exercice pour favoriser la respiration. (C3) e11.8.1.1 ... mesure, dans des exercices de simulation, les signes vitaux, la température, la taille et le poids et effectue des prélèvements simples. (C3) e11.9.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour entretenir l'élimination. (C3) e11.10.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation pour soutenir la nutrition. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Prise en compte des ressources et des besoins des personnes accompagnées pendant les soins
- Désinfection correcte des mains et des surfaces
- Signes vitaux, température, taille/poids du corps
- Prophylaxie des thromboses, escarres, chutes
- Médicaments
 - Échange d'expériences sur l'utilisation des médicaments dans la pratique
 - Base légale : champ d'action d'un ASE dans la distribution de médicaments : responsabilités et limites
 - Distribution et prise d'un médicament
 - Refus de médication
 - Moyens pour faciliter la prise d'un médicament
 - Connaissance et administration des différentes formes galéniques
- Contrôle de la glycémie
- Injection sous-cutanée
- Mesures possibles pour optimiser la respiration
- Lavement
- Alimentation entérale
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez le concept d'hygiène de l'établissement. Réfléchissez aux mesures / règles que vous ne respectez pas toujours.

Variante 2



Notez le nombre de médicament	s remis par jour dans votre service. Notez également les formes galéniques des médicaments administrés.
Le CIE est terminé ⊠	Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 53/73



f9, f10, f11	Autodétermination et participation	2 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (Orientation personnes âgées) > Compétence opérationnelle f9 : participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien et > Compétence opérationnelle f10: participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour les personnes âgées et > Compétence opérationnelle f11: accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes âgées au quotidien, s'entretient avec elles au sujet de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt et observe leurs préférences, leurs habitudes, leur état de santé et leurs besoins d'assistance. Il/elle documente les besoins exprimés et ses observations et veille à ce que la documentation soit rédigée dans une langue claire et compréhensible, dans le respect de la protection des données. Il/elle réfléchit aux environnements, aux situations, aux activités qui ont un effet positif sur la qualité de vie des personnes accompagnées.

Il/elle se concerte – par le biais des moyens d'information et de planification prévus à cet effet – avec son équipe au sujet de sa documentation dans le cadre du processus de soin.

Description de la compétence opérationnelle (f10)

Dans le cadre du processus de soins, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue avec l'équipe les observations faites et les renseignements obtenus concernant d'éventuelles offres de prestations En collaboration avec la personne accompagnée et en impliquant l'équipe, il/elle déduit des objectifs, des mesures et des activités qui servent au maintien de la qualité de vie, de l'indépendance, de l'autonomie et de l'auto-efficacité ou de la participation sociale de la personne accompagnée, et les met en œuvre dans une planification concrète. Lors de la formulation des objectifs et des mesures, il/elle respecte les compétences et les besoins cognitifs, psychiques, physiques et sociaux de la personne accompagnée et prend en compte ce qu'il/elle sait de sa biographie et de son cadre de vie. L'assistant/e socio-éducatif/-ve relie les mesures et les activités de manière pertinente à la planification quotidienne individuelle de la personne accompagnée. En outre, il/elle propose – sur la base de ses expériences et compétences – une procédure permettant d'observer l'effet des mesures. Cela sert de base aux étapes suivantes. Sur demande de la personne accompagnée ou en cas de besoin, il/elle implique d'autres professionnels ou l'entourage dans la planification.

Description de la compétence opérationnelle (f11)

L'assistant/e socio-éducatif/-ve met en œuvre dans le cadre du processus de soins de manière autonome des prestations et des activités d'animation avec des personnes individuelles ou un groupe de personnes accompagnées. Dans ce contexte, il/elle tient compte des objectifs de soins et d'encadrement définis et de la dynamique du groupe. Il/elle tient compte de la forme du jour de la personne accompagnée et propose éventuellement des activités de remplacement. Il/elle est capable de justifier sa planification et son choix d'activités du point de vue professionnel.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 54/73



Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f9.1 établit des hypothèses à partir de l'observation et de l'interrogation de la personne accompagnée en ce qui concerne ses éventuels besoins et intérêts. (C4) f9.2 documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les affirmations conformément aux directives de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3) f9.3 a des connaissances approfondies des points essentiels du concept de soins et d'accompagnement de l'institution et les applique. (C2)	f9.1.1 explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2) f9.1.2 explique les composantes de base de l'identité et leur signification. (C2) f9.1.3 explique les possibilités qui existent pour encourager les personnes âgées à identifier et à exprimer leurs propres besoins et préoccupations. (C2) f9.1.4 illustre les caractéristiques et l'utilisation de méthodes et d'instruments pour l'identification des besoins des personnes âgées. (C2) f9.2.1 explique, exemples à l'appui, l'importance d'une observation différenciée, la plus objective possible et dépourvue de jugement de valeur. (C2) f9.2.2 identifie, exemples à l'appui, la différence entre observation et interprétation. (C3) f9.3.1 présente différents concepts et philosophies d'accompagnement. (C2) f9.3.2 a des connaissances de base des concepts de soins, maîtrise les étapes du processus de soins et intègre, exemples à l'appui,	f9.1.1.1 montre dans des exercices de simulation comment les personnes accompagnées peuvent être renforcées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins, ressources et intérêts. (C3)
f10.1 communique à l'équipe ses observations et ses propres réflexions concernant la planification et formule des propositions et des mesures. (C4) f10.2 tient compte – lors de la formulation d'objectifs et de la planification de mesures – des besoins de la personne accompagnée, de ses compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des informations importantes issues de sa biographie. (C3) f10.3 respect et encourage dans son travail quotidien l'autonomie, l'indépendance et la participation des personnes âgées. (C3) f10.4 cherche à assurer l'implication sociale et le bien-être des pensionnaires et des hôtes de jour grâce à des activités et à des prestations. (C3)	ses observations dans le processus de soins. (C3) f10.1.1 formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique, exemples à l'appui. (C3) f10.1.2 explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2) f10.2.1 illustre son répertoire de base des différentes activités et la façon dont il/elle élabore à partir de là des prestations adaptées aux personnes accompagnées, et ce individuellement et en relation avec la situation. (C3) f10.2.2 illustre des méthodes de travail biographique, exemples à l'appui. (C3) f10.3.1 présente des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)	f10.2.1.1 planifie des prestations éventuelles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3)

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 55/73



f11.1 ... met en œuvre des prestations destinées à des personnes individuelles ou à des groupes. (C3) f11.2 ... tient compte, pendant la réalisation des prestations d'accompagnement, aussi bien des intérêts des personnes que des intérêts du groupe. (C4)

f11.3 ... agit de manière flexible lors de la réalisation de prestations et les adapte en fonction de l'état d'esprit actuel de la personne accompagnée, ou propose des alternatives. (C4) f11.4 ... propose aux personnes âgées des prestations stimulantes, et soutient ainsi leur qualité de vie. (C3)

f11.1.1 ... illustre des mesures permettant d'encourager l'indépendance et d'améliorer ou de préserver les compétences des personnes âgées prises en charge, exemple à l'appui. (K2) f11.1.2 ... met en évidence des concepts et des

f11.1.2 ... met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'efficacité personnelle et de participation, exemples à l'appui. (C3)

f11.1.3 ... illustre les facteurs qui encouragent l'efficacité personnelle. (C2)

f11.2.1 ... décrit les processus de dynamique de groupe et explique, comment ceux-ci peuvent être pris en compte lors de la planification et de la réalisation des activités. (C3)

f11 4.1 ... met en évidence différentes possibilités d'animation pour les personnes âgées en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et justifie l'utilisation de ces possibilités en fonction de la situation. (C3)

f11.1.1.1 ... réalise différentes prestations pour des personnes ou des groupes dans des exercices de simulation. (C3) f11.1.1.2 ... soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

Méthodes d'identification et d'expression de ses propres besoins, ressources et intérêts

- Validation, travail de biographie et exercices pratiques d'entretien de la mémoire
- Utilisation de la communication assistée dans l'accompagnement de personnes âgées
- Utilisation d'outils techniques/nouveaux médias dans le contexte de la communication assistée

Planification, réalisation et évaluation d'offres pour personnes âgées

- Domaines thématiques possibles : loisirs créatifs / langue, histoires, contes et poèmes / tâches ménagères / jeux / entraînement global de la mémoire / chant et musique / activité physique et danse
- Prise en compte des ressources, des intérêts et des besoins des personnes accompagnées
- Possibilités d'utilisation des nouveaux médias

Offres pour les personnes atteintes de démence

- Activation de 10 minutes (par exemples d'après Ute Schmidt-Hackenberg)
- Recueil d'idées issues de la théorie et de la pratique personnelle
- Élaboration et réalisation de diverses activations de 10 minutes

Encouragement de la perception par la stimulation basale



Prise en compte des compétences opérationnelles transversales









Tâche préparatoire

Variante 1

Demandez à une personne accompagnée de vous décrire le déroulement de sa journée. Enregistrez la description dans un fichier audio. Réfléchissez aux points auxquels la personne accompagnée attache de l'importance.

Variante 2

Demandez à deux personnes accompagnées de vous décrire une station biographique sélectionnée. Enregistrez la description dans un fichier audio.

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. Le CIE est terminé

57/73



e10	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2 jours
3 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (Orientation personnes âgées) > Compétence opérationnelle e10 : Accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve connaît les défis spécifiques de la vieillesse et met en œuvre les exigences de compétence requises par la prise en charge de personnes présentant des altérations organiques du cerveau, des comportements anxieux ou agressifs et des handicaps psychiques. Il/elle identifie les situations dans lesquelles les personnes accompagnées se comportent de façon inhabituelle ou de manière à présenter un risque pour elles-mêmes ou pour des tiers. Il/elle agit en fonction des besoins et répond à cette situation en la désamorçant au maximum, il/elle assure la sécurité de toutes les personnes impliquées et reconnaît également ses propres limites.

Il/elle sait que différents facteurs d'influence (personnels et environnementaux) peuvent aboutir à ces situations exigeantes. Il/elle identifie des conflits entre l'autonomie des personnes âgées, les prescriptions de l'entreprise ou éventuellement son propre comportement en tant qu'assistant/e socio-éducatif/-ve. Dans cette zone de tension, il/elle veille au maintien de la dignité de la personne accompagnée.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e10.1 identifie un comportement dangereux pour sa personne et pour autrui, et agit en conséquence. (C4) e10.2 protège les personnes âgées, le groupe et lui/elle-même dans des situations représentant un danger aussi bien pour lui/elle-même que pour autrui. (C3) e10.3 anticipe des situations susceptibles d'entraîner des comportements problématiques et prend des mesures préventives et de désescalade. (C5) e10.4 soutient la personne accompagnée dans le maintien de sa dignité. (C3) e10.5 applique les concepts, les méthodes et les modèles de l'institution de manière cohérente et conforme à la situation. (C3) e10.6 évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information-conformément aux directives de l'institution. (C4) e10.7 analyse des situations de prise en charge exigeantes selon des critères déontologiques au sein de l'équipe. (C5)	e10.1.1 illustre des exemples de différentes possibilités d'action pour intervenir de manière préventive et dans une approche de désescalade dans des situations présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C2) e10.3.1 explique les phases de vie et les pathologies les plus fréquentes chez les personnes âgées et décrit les défis qui en résultent pour la situation d'accompagnement. (C2) e10.3.2 décrit les addictions et autres dépendances en termes de base. (C2) e10.5.1 illustre les concepts, les méthodes et les modèles de travail dans des situations d'accompagnement exigeantes. (C2) e10.6.1 explique les dispositions légales concernant les mesures de contraintes. (C2)	e10.1.1.1 analyse des situations concrètes d'assistance difficiles et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C4) e10.5.1.1 applique, dans des exercices de simulation, les concepts et méthodes de travail avec les personnes atteintes de démence. (C3)

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 58/73



Contenus d'apprentissage CIE

Analyse de situations difficiles comprenant des cas de démence, en utilisant différentes méthodes de réflexion

Développement d'approches d'intervention et d'action dans les domaines :

- Ressources sur le lieu de travail
- Méthodes de désescalade
- Gestion de la violence
- Protection de soi-même
- Solliciter de l'aide
- Communication non-violente
- Connaissance de soi et de ses limites
- Mesures de prévention et d'intervention
- Aménagement de l'environnement pour la sécurité
- Les dilemmes éthiques tels que les mesures de contrainte
- Pouvoir, abus de pouvoir et dépendance
- Gestion du stress
- Validation (p. ex. mise en pratique de la technique Naomi Feil)
- Méthodologie des soins, concept « Humanitude »(Gineste Marescotti) en lien avec le contexte institutionnel
- Expérience personnelle lors d'un accompagnement d'une personne souffrant de démence (p. ex. Hands-on-Dementia)
- Lien avec le plan de formation, annexe 2, chiffre 10d

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Réfléchissez aux situations pratiques qui vous posent des difficultés. Demandez à un/e collaborateur/-trice quelles sont les situations pratiques qui lui posent des difficultés. Emportez les exemples en cours.

Variante 2

À quoi reconnaissez-vous les situations pratiques qui vous posent des difficultés ? Notez-vous deux réflexions à ce sujet.

Le CIE est terminé 🗵 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. 🗆

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 59/73



CIE variante généraliste

Vue d'ensemble des objectifs évaluateurs cours interentreprises par année d'apprentissage

1ère année	jrs	2ème année	jrs	3 ^{ème} année	jrs
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1 e15: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées L'assistant/e socio-éducatif/-ve e15.1.1.2 réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3) e15.2.1.1 explique les principes de l'hygiène et de la prévention des infections, et applique les mesures de prévention nécessaires dans les situations d'exercices. (C3) e15.3.1.1 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)	4	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2 e15: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées L'assistant/e socio-éducatif/-ve e15.1.1.1 exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation. (C3) e15.3.1.1 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3) e15.3.1.2 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)	3	Situations d'accompagnement psychosocialement exiqeantes e14: accompagner les personnes accompagnées lors de situations exi-geantes en matière de prise en charge L'assistant/e socio-éducatif/-ve e14.1.1.1 analyse des situations d'accompagnement exigeantes et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C4)	2
Processus de fin de vie et de deuil e16: accompagner les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil L'assistant/e socio-éducatif/-ve e16.1.1.1 utilise dans des situations d'exercice des rituels pour accompagner les processus d'adieu et de deuil. (C3) e16.3.1.1 analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. (C4)	1	Autodétermination et participation f13: participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien L'assistant/e socio-éducatif/-ve f13.2.1.1 démontre dans des exercices de simulation comment renforcer les personnes accompagnées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins et intérêts. (C3) f14: participer à la planification de prestations et activités pour les personnes accompagnées L'assistant/e socio-éducatif/-ve f14.2.1.1 planifie des prestations possibles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3) f14.3.1.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3)	2		
		f15: accompagner les personnes accompagnées lors de la réalisation de prestations et d'activités			



		L'assistant/e socio-éducatif/-ve f15.1.1.1 réalise différentes prestations pour des personnes individuelles et des groupes dans des exercices de simulation. (C3) f.15.2.1.1 dispose d'un répertoire de prestations qui encouragent l'apprentissage par le jeu et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)		
Total: 12	5		5	2



Contenu des cours

e15	Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	4 jours
1ère année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste) > Compétence opérationnelle e15 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées	32 heures

Description de la compétence opérationnelle

Dans son travail quotidien avec les personnes accompagnées, l'assistant/e socio-éducatif/-ve peut être amené/e à prendre des mesures de soins spécifiques. Ce faisant, il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien.

Il/elle observe les modifications de l'état de santé général ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe le professionnel compétent de toute anomalie.

Selon les besoins et les directives de l'institution, il/elle accompagne les personnes accompagnées aux examens médicaux et rendez-vous thérapeutiques. Il/elle défend les intérêts des personnes accompagnées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées. Le cas échéant, il/elle implique l'entourage de la personne accompagnée.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e15.1 exécute des actes médicotechniques. (C3)	e15.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du	e15.1.1.1 exécute des actes médicotechniques
e15.2 observe des modifications de l'état de	corps humain. (C2)	dans des exercices de simulation. (C3)
santé et informe les services compétents de toute	e15.2.1 explique les maladies fréquentes,	e15.1.1.2 réalise les soins des nourrissons
anomalie. (C4)	exemples à l'appui. (C2)	et des enfants en bas âge dans des exercices
e15.3 applique des principes de base de mobilité	e15.2.2 illustre les symptômes de maladies, tels	de simulation. (C3)
et d'ergonomie dans les soins et	que fièvre, douleurs, difficultés respiratoires,	e15.2.1.1 explique les principes de
l'accompagnement et les soins quotidiens de la	gonflement, altération de la conscience,	l'hygiène et de la prévention des infections,
personne accompagnée. (C3)	changement de la perception et œdème. (C2)	et applique les mesures de prévention
	e15.3.1 explique des méthodes de prévention	nécessaires dans les situations d'exercices.
	de la thrombose et des escarres. (C2)	(C3)
		e15.3.1.1 associe, dans des exercices de
		simulation, des actes médicaux à des
		éléments d'accompagnement et de soutien.
		(C3)
		e15.3.1.2 applique les connaissances de base de
		mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de
		simulation et utilise au besoin les moyens
		auxiliaires adéquats. (C3)



Contenus d'apprentissage CIE

- · Soins de base
 - Toilette au lit, au lavabo, dans la douche et dans la baignoire
 - Lavage et coiffage des cheveux, maquillage, hygiène buccale, etc.
- Prise en compte des ressources des personnes accompagnées pendant les activités de soins
- Promotion du mouvement pendant les soins
- Stimulation basale dans les soins
- Principes généraux de kinesthésie
- Utilisation des moyens auxiliaires pendant les activités de soins
- Principes fondamentaux d'ergonomie
- Ecole du dos pour le professionnel soignant (plan de formation, annexe 2, chiffre 2)

Soins des nourrissons et des enfants en bas âge :

- Identification et prise en compte des besoins fondamentaux, (y c. auto-efficacité, reconnaissance)
- Possibilités concrètes dans l'établissement et le maintien de la relation
- La communication dans l'établissement et le maintien de la relation
- Mesures de soins selon les principes de base de la kinesthésie
- Application des directives d'hygiène
- Stimulation globale du développement (niveau social, émotionnel, cognitif, physique, psychique)

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez un plan de soins précisant des mesures d'activation ou calmantes.

Variante 2

Emportez des photos de moyens auxiliaires pour les soins d'activation.

Variante 3

Emportez des photos de moyens auxiliaires favorisant les modes de travail ergonomiques.

Le CIE est terminé

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 63/73



e16	Processus de fin de vie et de deuil	1 jour
	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste) > Compétence opérationnelle e16 : accompagner les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil	8 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne la fin de vie de la personne accompagnée conformément aux lignes directrices institutionnelles et il/elle accomplit les soins correspondants dans le cadre de ses compétences. Ce faisant, il/elle intègre les connaissances de la biographie et les souhaits de la personne accompagnée. Il/elle soutient les personnes accompagnées et leur entourage dans le processus de séparation.

Si cela est souhaité, il/elle peut également impliquer d'autres personnes accompagnées, les proches ou le représentant légal. En cas de décès, il/elle agit conformément aux directives de l'institution.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve se penche activement sur son propre état dans le contexte du processus de séparation.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e16.1 travaille à l'organisation du processus de	e16.1.1 explique le processus d'adieu et de deuil	e16.1.1.1 utilise dans des situations
séparation de façon consciencieuse et en donnant	et les possibilités de travail sur le deuil. (C2)	d'exercice des rituels pour accompagner les
un sentiment de sécurité et le met en œuvre de	e16.2.1 explique les objectifs et les principes	processus d'adieu et de deuil. (C3)
manière centrée sur la personne. (C3)	des soins palliatifs et des concepts correspondants	e16.3.1.1 analyse ses propres émotions et
e16.2 accompagne le processus de fin de vie	à mettre en œuvre dans la pratique. (C3)	la manière dont la situation l'affecte. (C4)
des personnes accompagnées et tient compte des	e16.2.2 décrit la gestion des symptômes dans	
besoins des proches dans le processus d'adieu et	les soins palliatifs. (C2)	
de deuil. (C3)		
e16.3 analyse ses propres émotions et la		
manière dont la situation l'affecte. Il/elle la gère		
de manière appropriée. (C4)		

Contenus d'apprentissage CIE

- Réflexion sur sa propre préoccupation en face de personnes en fin de vie
- Accompagnement de personnes en fin de vie et de leurs proches
- Rituels de deuil et coutumes dans différentes cultures
- Sensibilisation à l'interdisciplinarité : aumônerie, soins palliatifs, p. ex.
- Sensibilisation aux besoins des personnes en fin de vie et de leurs proches
- Connaissance et mise en œuvre des directives dans la prise en charge des personnes en fin de vie
- Connaissance des offres d'assistance au décès comme Exit et Dignitas
- Lien avec le plan de formation, annexe 2, chiffre 2
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 64/73



Tâche préparatoire

Variante 1

Décrivez un rituel de deuil dans votre établissement.

<u>Variante 2</u> À l'aide de photos, documentez un rituel de deuil dans votre établissement. Veillez à ne pas prendre de photos de personnes ou d'éléments permettant d'identifier des personnes.

Variante 3

Emportez un objet personnel que vous associez au thème de la mort, du deuil, de l'adieu.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 65/73



e15	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste) > Compétence opérationnelle e15 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées	24 heures

Dans son travail quotidien avec les personnes accompagnées, l'assistant/e socio-éducatif/-ve peut être amené/e à prendre des mesures de soins spécifiques. Ce faisant, il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien.

Il/elle observe les modifications de l'état de santé général ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe le professionnel compétent de toute anomalie.

Selon les besoins et les directives de l'institution, il/elle accompagne les personnes accompagnées aux examens médicaux et rendez-vous thérapeutiques. Il/elle défend les intérêts des personnes accompagnées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées. Le cas échéant, il/elle implique l'entourage de la personne accompagnée.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e15.1 exécute des actes médicotechniques. (C3) e15.2 observe des modifications de l'état de santé et informe les services compétents de toute anomalie. (C4) e15.3 applique des principes de base de mobilité et d'ergonomie dans les soins et l'accompagnement et les soins quotidiens de la personne accompagnée. (C3)	e15.1.1 explique l'anatomie et la physiologie du corps humain. (C2) e15.2.1 explique les maladies fréquentes, exemples à l'appui. (C2) e15.2.2 illustre les symptômes de maladies, tels que fièvre, douleurs, difficultés respiratoires, gonflement, altération de la conscience, changement de la perception et œdème. (C2) e15.3.1 explique des méthodes de prévention de la thrombose et des escarres. (C2)	e15.1.1.1 exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation. (C3) e15.1.1.2 réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3) e15.2.1.1 explique les principes de l'hygiène et de la prévention des infections, et applique les mesures de prévention nécessaires dans les situations d'exercices. (C3) e15.3.1.1 associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3) e15.3.1.2 applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Prise en compte des ressources et des besoins des personnes accompagnées pendant les soins
- Désinfection correcte des mains et des surfaces
- Signes vitaux, température, taille/poids du corps
- Prophylaxie des thromboses, escarres, chutes
- Médicaments
 - Échange d'expériences sur l'utilisation des médicaments dans la pratique



- Base légale : champ d'action d'un ASE dans la distribution de médicaments : responsabilités et limites
- Distribution et prise d'un médicament
- Refus de médication
- Moyens pour faciliter la prise d'un médicament
- Connaissance et administration des différentes formes galéniques
- Contrôle de la glycémie
- Injection sous-cutanée
- Mesures possibles pour optimiser la respiration
- Lavement
- Alimentation entérale
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Emportez le concept d'hygiène de l'établissement. Réfléchissez aux mesures / règles que vous ne respectez pas toujours.

Variante 2

Notez le nombre de médicaments remis par jour dans votre service. Notez également les formes galéniques des médicaments administrés.

Le CIE est terminé 🖂 Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.



f13, f14, f15	Autodétermination et participation	2 jours
2 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle f: Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (variante généraliste) > Compétence opérationnelle f13: participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien et > Compétence opérationnelle f14: participer à la planification de prestations et activités pour les personnes accompagnées et > Compétence opérationnelle f15: accompagner les personnes accompagnées lors de la réalisation de prestations et d'activités	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve suit un concept, sur lequel est basé le travail, avec des objectifs et/ou thèmes individuels ou de groupe. Il/elle observe la personne accompagnée et l'aide à percevoir et à exprimer ses préoccupations, ses centres d'intérêt et ses souhaits. Il/elle utilise pour cela des moyens de communication appropriés et adaptés au destinataire.

Il/elle documente les besoins exprimés et ses observations et veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, dans le respect de la protection des données. Il/elle en déduit d'éventuels besoins et préoccupations des personnes accompagnées et élabore au sein de l'équipe des mesures de soutien. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables par les voies prévues à cet effet.

Description de la compétence opérationnelle (f14)

L'assistant/e socio-éducatif/-ve, en collaboration avec l'équipe et si possible avec la personne accompagnée, évalue ses observations. En collaboration avec la personne accompagnée et en impliquant l'équipe, il/elle déduit des objectifs, des mesures et des activités qui servent au maintien de la qualité de vie, de l'indépendance, de l'autonomie et de l'auto-efficacité ou de la participation sociale de la personne accompagnée, et les met en œuvre dans une planification concrète. Dans ce contexte, il/elle tient compte des compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des besoins et des intérêts de la personne. Il/elle propose en fonction de ses expériences des mesures permettant d'atteindre les objectifs et/ou incite la personne prise en charge à faire des propositions. Le cas échéant, il/elle implique d'autres professionnels, le représentant légal ou l'entourage de la personne.

Description de la compétence opérationnelle (f15)

L'assistant/e socio-éducatif/-ve réalise de façon autonome des prestations et des activités d'accompagnement et d'animation avec des personnes individuelles ou avec un groupe de personnes accompagnées. Pour cela, il/elle veille à l'état de forme et à l'état d'esprit du jour des personnes accompagnées et propose éventuellement des activités adaptées.

Lors de la réalisation de l'offre d'animation, l'assistant/e socio-éducatif/-ve tient compte aussi bien du bien-être de la personne accompagnée que du bien-être de tout le groupe et adapte les activités si nécessaire.

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 68/73



Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f13.1 prend en compte systématiquement les	f13.1.1 illustre les caractéristiques et l'utilisation	f13.2.1.1 démontre dans des exercices de
besoins des personnes accompagnées. (C3)	de méthodes et d'instruments pour l'identification	simulation comment renforcer les personnes
	des besoins des personnes accompagnées. (C2)	accompagnées dans la reconnaissance et
	f13.1.2 illustre les processus de développement	l'expression de leurs propres besoins et
	et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2)	intérêts. (C3)
	f13.1.3 illustre les processus fondamentaux	interets. (C3)
	d'éducation, de développement et de soins. (C2)	
	f13.1.4 illustre des bases pédagogiques	
	déterminantes et les met en rapport avec son	
	expérience professionnelle. (C4)	
	f13.1.5 énumère les points les plus importants	
	de la Déclaration des Nations Unies sur les droits	
	de l'enfant et examine les pratiques	
	professionnelles pour l'application de ces droits.	
	(C4)	
	f13.1.6 illustre les éléments relatifs à la mise en	
	danger du bien-être de l'enfant, exemples à	
	l'appui. (C2)	
	f13.1.7 illustre la procédure à suivre en cas de	
	danger pour le bien-être de l'enfant à l'aide	
	d'exemples. (C2)	
	f13.1.8 explique les concepts d'accompagnement	
	de personnes accompagnées. (C2)	
	f13.1.9 explique, exemples à l'appui, le handicap	
	comme le résultat de l'interaction entre un déficit	
	corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou perceptif	
	et des obstacles environnementaux. (C2)	
	f13.1.10 met en évidence les principes, le	
	contenu et la finalité de la Convention des Nations	
	Unies relative aux droits des personnes en	
	situation de handicap et analyse sa position et sa	
	façon d'agir sur cette base. (C3)	
	f13.2.1 explique les bases de l'identité et leur	
	signification. (C2)	
	f13.2.2 explique l'importance des différentes	
	dimensions des besoins, exemples à l'appui. (C2)	
	f13.3.1 illustre, exemples à l'appui, la différence	
	entre interprétation et observation. (C2)	
	f13.3.2 explique, exemples à l'appui,	
	l'importance d'une observation différenciée, la plus	

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 69/73



f14.1 communique les observations et ses	objective possible et dépourvue de jugement de valeur. (C2) f13.4.1 nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1) f14.1.1 formule des objectifs vérifiables pour	f14.2.1.1 planifie des prestations possibles
propres réflexions concernant la planification à l'équipe et formule des propositions et des mesures. (C4) f14.2 tient compte, lors de la formulation d'objectifs et de la planification de mesures, des besoins de la personne accompagnée, de ses compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des informations importantes issues de sa biographie. (C3) f14.3 renforce l'efficacité personnelle, l'autonomie, l'indépendance, l'autodétermination et la participation des personnes dans l'accompagnement au quotidien. (C3) f14.4 analyse des séquences d'accompagnement par étapes et propose une aide spécifique. (C4)	différentes activités individuelles et de groupe et les applique, exemples à l'appui. (C3) f14.2.1 décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f14.2.2 explique l'importance des représentants légaux et de l'environnement social élargi pour les personnes prises en charge et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3) f14.2.3 illustre les aspects du développement social, linguistique, moteur, cognitif et émotionnel des personnes. (C2) f14.2.4 décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui. (C2) f.14.2.5 illustre des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2) f14.3.1 met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3) f14.3.2 illustre les facteurs qui favorisent l'auto-efficacité. (C2) f14.4.1 illustre les facteurs qui favorisent l'auto-efficacité. (C2) f14.4.1 illustre des mesures permettant d'encourager l'indépendance et d'améliorer ou de préserver les compétences des personnes accompagnées, exemples à l'appui. (C2)	dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3) f14.3.1.1 soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3)

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 70/73



f15.1 ... réalise différentes prestations d'activités pour des personnes individuelles ou des groupes. (C3)

f15.2 ... s'adresse aux personnes accompagnées de manière ouverte et attentive et encourage l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi. (C3)

f15.3 ... agit de manière flexible lors de la réalisation de prestations et les adapte en fonction de l'état d'esprit actuel de la personne accompagnée, ou propose des alternatives. (C4) f15.4 ... permet aux personnes accompagnées de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3)

f15.1.1 décrit les processus de dynamique de groupe et explique, comment ceux-ci peuvent être pris en compte lors de la planification et de la réalisation des activités. (C3)

f15 4.1 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer. Il/elle justifie leur utilisation en fonction de la situation. (C3)

f15.1.1.1 ... réalise différentes prestations pour des personnes individuelles et des groupes dans des exercices de simulation. (C3)

f.15.2.1.1 ... dispose d'un répertoire de prestations qui encouragent l'apprentissage par le jeu et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)

Contenus d'apprentissage CIE

- Importance du rôle de soutien (centré sur la personne), de l'ASE dans l'accompagnement
- Prise en compte de la biographie de la personne accompagnée
- Détermination des ressources de la personne accompagnée et analyse de la possibilité de participation de celle-ci aux activités de la vie quotidienne
- Méthodes verbales et non verbales favorisant l'expression des intérêts de la personne accompagnée (communication assistée, pictogramme, etc.)
- Création de projets d'animation sur la base de critères donnés
- Développement d'activités utilisant les nouveaux médias (comme outil et comme ressource)
- Mise en œuvre de méthodes créatives (musique, art, motricité, expérimentation, etc.) dans la promotion du développement
- Mise en place d'un environnement favorable au développement
- Utilisation de méthodes créatives et ludiques comme moyen d'expression et de communication
- Planification, mise en œuvre et évaluation des offres destinées aux particuliers et aux groupes en fonction des intérêts des personnes accompagnées
- Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Demandez à une personne accompagnée de vous décrire le déroulement de sa journée. Enregistrez la description dans un fichier audio. Réfléchissez aux points auxquels la personne accompagnée attache de l'importance.

Variante 2

Demandez à deux personnes accompagnées de vous décrire une station biographique sélectionnée. Enregistrez la description dans un fichier audio.

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. \Box

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 71/73



e14	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2 jours
3 ^{ème} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste) Compétence opérationnelle e14 : accompagner des personnes accompagnées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	16 heures

L'assistant/e socio-éducatif/-ve agit de manière professionnelle dans des situations exigeantes. Il/elle identifie les situations, dans lesquelles les personnes accompagnées se comportent de façon inhabituelle ou de manière à présenter un risque pour elles-mêmes ou pour des tiers, agit en fonction des nécessités de la situation et en la désamorçant au maximum. Dans des situations tendues, il/elle agit de manière réfléchie, assure la sécurité de toutes les personnes impliquées et reconnaît ses propres limites. En cas de besoin, il/elle va chercher de l'aide à temps.

L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient-e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communique ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e14.1 prend en compte tout comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et pour des tiers et agit de manière adéquate. (C4) e14.2 protège les personnes accompagnées, le groupe et lui/elle-même dans des situations représentant un danger aussi bien pour lui/elle-même que pour autrui. (C3) e14.3 applique les concepts, les méthodes et les modèles de l'institution de manière cohérente et conforme à la situation. (C3) e14.4 évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux directives de l'institution. (C4)	e14.1.1 illustre, exemples à l'appui, les facteurs personnels, environnementaux, ainsi que son propre comportement qui, peuvent entraîner un comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et/ou pour des tiers. (C4) e14.2.1illustre des possibilités d'action pour intervenir – de manière préventive et dans une approche de désescalade – dans des situations présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C2) e14.4.1 explique les dispositions légales concernant les mesures de contrainte. (C2)	e14.1.1.1 analyse des situations d'accompagnement exigeantes et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C4)

Contenus d'apprentissage CIE

Analyse de situations difficiles comprenant des cas de démence, en utilisant différentes méthodes de réflexion

Développement d'approches d'intervention et d'action dans les domaines :

- Ressources sur le lieu de travail
- Méthodes de désescalade
- · Gestion de la violence
- Protection de soi-même
- Solliciter de l'aide
- Communication non-violente
- Connaissance de soi et de ses limites



- Mesures de prévention et d'intervention
- Aménagement de l'environnement pour la sécurité
- Les dilemmes éthiques tels que les mesures de contrainte
- Pouvoir, abus de pouvoir et dépendance
- Gestion du stress
- Validation (p. ex. mise en pratique de la technique Naomi Feil)
- Méthodologie des soins, concept « Humanitude »(Gineste Marescotti) en lien avec le contexte institutionnel
- Expérience personnelle lors d'un accompagnement d'une personne souffrant de démence (p. ex. Hands-on-Dementia)
- Lien avec le plan de formation, annexe 2, chiffre 10d

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales











Tâche préparatoire

Variante 1

Réfléchissez aux situations pratiques qui vous posent des difficultés. Demandez à un/e collaborateur/-trice quelles sont les situations pratiques qui lui posent des difficultés. Emportez les exemples en cours.

Variante 2

À quoi reconnaissez-vous les situations pratiques qui vous posent des difficultés ? Notez-vous deux réflexions à ce sujet.

Le CIE est terminé

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage. □

©SAVOIRSOCIAL, 31.08.2020 73/73